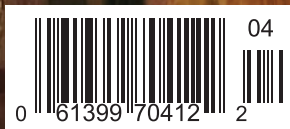




PRINTEMPS 2017

# L'histoire de notre immigration: Canada@150

En collaboration avec Quai 21



RANDY BOSWELL  
MONICA MACDONALD  
JACK JEDWAB  
MORTON WEINFELD

MADLINE ZINIAK  
LINTON GARNER  
MYER SIEMIATYCKI  
AVVY GO

DORA NIPP  
TIMOTHY J. STANLEY  
STEVE SCHWINGHAMER  
RATNA GHOSH

VICTOR ARMONY  
FARID ROHANI



Musée canadien de  
l'immigration du Quai 21

Canadian Museum of  
Immigration at Pier 21



Parfois vous choisissez le Canada,  
parfois c'est le Canada qui vous choisit.  
Visitez le Quai 21 en 2017.



[Quai21.ca](http://Quai21.ca)

Halifax  
**seaport**

Canada



CANADA 150

# TABLE DES MATIÈRES

- 5 INTRODUCTION  
**LES HISTOIRES SUR LES DIFFICULTÉS ET LA RÉSILIENCE DES IMMIGRANTS CONTINUENT À RÉÉCRIRE — ET À ENRICHIR — NOTRE RÉCIT NATIONAL**  
Randy Boswell
- 10 **POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN MUSÉE DE L'IMMIGRATION ?**  
Monica MacDonald
- 15 **LA MIGRATION EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DU RÉCIT HISTORIQUE DU CANADA**  
Jack Jedwab
- 21 **LE BON, LE MAUVAIS ET LE CHANCEUX : L'IMMIGRATION ET L'EXPÉRIENCE CANADIENNE**  
Morton Weinfeld
- 25 **LES MÉDIAS ETHNIQUES AU CANADA : LE POUVOIR DE LA RÉFLEXION ; UN LIEN À L'ÉDIFICATION NATIONALE ET À L'IDENTITÉ**  
Madeline Ziniak
- 29 **LES ENJEUX HISTORIQUES AUTOUR DE L'IMMIGRATION NOIRE AU CANADA ET LEUR INFLUENCE SUR LA COMMUNAUTÉ NOIRE**  
Linton Garner
- 35 **CANADA 150 : L'EMPREINTE JUIVE**  
Myer Siemiatycki
- 40 **LES NUANCES DE L'IMMIGRATION PASSÉE : L'EXPÉRIENCE DES IMMIGRANTS CHINOIS**  
Avvy Go et Dora Nipp
- 45 **LES CONTRIBUTIONS DES IMMIGRANTS CHINOIS À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE**  
Timothy J. Stanley
- 50 **C'EST UNE DRÔLE D'AFFAIRE : LES GROUPES RELIGIEUX INDÉSIRABLES ET L'IMMIGRATION CANADIENNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE**  
Steven Schwinghamer
- 60 **L'IMMIGRATION SUD-ASIATIQUE AU CANADA**  
Ratna Ghosh
- 65 **S'ÉTABLIR AU NORD DE LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE : LES CANADIENS D'ORIGINE LATINO-AMÉRICAINE ET LE CAS PARTICULIER DU QUÉBEC**  
Victor Armony
- 70 **QUITTER UN PAYS AVEC DES LIMITES ET FAIRE SA PLACE DANS UNE NATION D'ADOPTION**  
Farid Rohani

THÈMES CANADIENS EST PUBLIÉ PAR



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES

##### L'HONORABLE HERBERT MARX, MONTRÉAL, QUÉBEC

Montréal, Québec, Président du Conseil d'administration par intérim

##### L'HONORABLE MARLENE JENNINGS

Montréal, Québec

##### YOLANDE COHEN

Professeure, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec

##### JOANNA ANNEKE RUMMENS

Professeure, Université de Toronto, Toronto, Ontario

##### LLOYD WONG

Professeur, Université de Calgary, Calgary, Alberta

##### DR AYMAN AL-YASSINI

Montréal, Québec

##### MADÉLINE ZINIAK

Présidente de l'Association des médias ethniques canadiens  
Toronto, Ontario

##### CHEDLY BELKHODJA

Professeure, Université Concordia, Montréal, Québec

##### CELINE COOPER

Candidate au doctorat, OISE / Université de Toronto  
Montréal, Québec

##### MADINE VANDERPLAAT

Professeure, Université Saint Mary's Halifax, Nouvelle-Écosse

##### JEAN TEILLET

Associé principal à Pape Salter Teillet LLP  
Vancouver, Colombie Britannique

##### DR JULIE PERRONE

SNC / Lavalin, Montréal, Québec

Thèmes canadiens est une publication trimestrielle de l'Association d'études canadiennes (AEC). Elle est distribuée gratuitement aux membres de l'AEC. CITC est une publication bilingue. Tous les textes émanant de l'AEC sont publiés en français et en anglais. Tous les textes sont publiés dans la langue d'origine. Les collaborateurs et collaboratrices de Thèmes canadiens sont entièrement responsables des idées et opinions exprimées dans leurs articles. L'Association d'études canadiennes est un organisme pancanadien à but non lucratif dont l'objet est de promouvoir l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada.

Thèmes canadiens bénéficie de l'appui financier du Gouvernement du Canada par le biais du Fonds pour l'histoire du Canada du ministère du Patrimoine canadien pour ce projet.

---

## COURRIER

Des commentaires sur ce numéro ?

Écrivez-nous :

Thèmes canadiens / AEC  
1822A, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, Québec H3H 1E4

Ou par courriel au <james.ondrick@acs-aec.ca>

*Vos lettres peuvent être modifiées pour des raisons éditoriales.*



@CANADIANSTUDIES



JACK JEDWAB

Président et chef de la direction

JAMES ONDRICK

Directeur des programmes et administration

SARAH KOOI

Chargée de projets principale

VICTORIA CHWALEK

traductrice

CAMILAHGO. STUDIO CRÉATIF

Design et mise en page

---

POUR VOIR L'IMAGE DE COUVERTURE DANS SON ENTIÈRETÉ, VISITEZ LE [WWW.PEINTURESLOUISESULTAN.COM](http://WWW.PEINTURESLOUISESULTAN.COM)

INTRODUCTION

# LES HISTOIRES SUR LES DIFFICULTÉS ET LA RÉSILIENCE DES IMMIGRANTS CONTINUENT À RÉÉCRIRE — ET À ENRICHIR — NOTRE RÉCIT NATIONAL

RANDY BOSWELL

---

Randy Boswell, notre rédacteur invité, est un professeur de journalisme à l'Université Carleton et un écrivain se spécialisant dans l'histoire canadienne. De 2003 à 2013, il a été un journaliste national chez *Postmedia News* et il a couvert les enjeux et les développements liés au passé du Canada.

Commençons par reconnaître que «le 150<sup>e</sup> du Canada» — une expression très populaire cette année — pourrait bien être conçu par les peuples autochtones de ce pays comme étant une référence aux 150 *siècles* qu'ils ont vécus ici. Et c'est vrai: 15 000 avant le présent n'est pas un mauvais estimé pour le peuplement de l'Amérique du Nord, le moment où les chasseurs de la période glaciaire ont migré de l'Asie — ou émigré, pourrait-on dire — vers le territoire qui plus tard deviendra le Canada en passant par la langue de terre de Béring. Nous devrions reconnaître que tous les immigrants qui ont suivi — en commençant par les navigateurs vikings d'il y a 1000 ans, puis les fermiers robustes de l'Europe du début du 20<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux réfugiés syriens de ces derniers mois — sont arrivés sur un territoire qui a été occupé pendant si longtemps par les premiers migrants du continent que les mots les plus communément utilisés pour les décrire (autochtone et aborigène) nous donnent l'impression

qu'ils sont ici depuis le début des temps.

Mais les autochtones étaient des migrants aussi — selon plusieurs chercheurs. Et, des migrants, dans le sens le plus vaste du terme, nous le sommes tous. Comme l'exige notre nature humaine, nous nous déplaçons sur le territoire, nous découvrons de nouveaux espaces non habités ou de nouveaux habitants, nous nous affrontons et nous nous réconcilions, nous nous établissons et — parfois — nous quittons de nouveau. Et des bagages? Oui, nous en avons certes. Certains sont perdus en chemin ou sont jetés par-dessus bord; certains sont offerts en cadeaux à la nouvelle nation, certains sont lentement dévoilés à travers les années, les générations même.

Le Canada est une nation de nouveaux arrivants à un degré supérieur par rapport à la plupart des autres pays. Multiculturalisme, diversité, différence: bien que certains s'efforcent de prononcer ces mots

avec des intonations menaçantes, au Canada, ces termes résonnent avec de la fierté. Il y a indubitablement eu des épisodes plus sombres dans notre histoire collective, et, au cours des dernières décennies, nombreux Canadiens ont exprimé leur tristesse et leur honte pour les torts passés. Les tensions et les injustices persistent. Mais les communautés immigrantes qui forment une partie si riche de notre présent et qui sont indispensables à notre avenir continuent à redécouvrir et à commémorer les récits de leurs revers et de leur résilience — et réécrivent notre histoire nationale en cours de route.

Cette collection d'essais écrits par des observateurs chevronnés de l'expérience immigrante — dont des voix provenant de différentes communautés immigrantes du Canada — explore une vaste gamme de perspectives sur le rôle que l'immigration a joué lors de la création de ce pays et dans l'enrichissement de notre culture collective, le renforcement de notre économie et l'établissement du Canada comme modèle de tolérance multiculturelle pour le monde. Cette conversation suscite beaucoup d'intérêt. L'immigration est sous le feu des critiques dans plusieurs pays du monde, le conflit religieux et ethnoculturel continue de déstabiliser la stabilité nationale, et le Canada fait face à ses propres controverses et difficultés en matière de l'intégration et de l'accommodement de ses communautés immigrantes. Le moment est bien opportun pour réfléchir à propos de l'influence profonde de l'immigration à travers l'histoire canadienne, pour évaluer l'état de l'opinion publique actuelle et les connaissances par rapport à ce passé, et pour commencer à planifier les 150 prochaines années de l'évolution de ce pays.

Les sondages du passé ont démontré que la plupart des Canadiens reconnaissent la contribution géné-

ralement positive des immigrants à ce pays. Ils reconnaissent, entre autres, que les immigrants ont enrichi notre culture, qu'ils ont introduit des innovations et de nouvelles idées, et qu'ils ont renforcé notre économie. Ils apprécient le fait que les immigrants ont amélioré notre réputation — ainsi que nos possibilités et notre influence — à travers le globe.

Un Canadien sur cinq est né à l'extérieur de ce pays, et un autre 20 % est formé par les enfants des immigrants. Si nous regardons une génération ou deux en arrière, la plupart des Canadiens — à l'exception des premières nations du pays — découvrirait que leurs ancêtres faisaient partie des premiers immigrants de l'époque des colonies. Mais, quel est le niveau de connaissances des Canadiens de l'histoire de l'immigration de ce pays? Un sondage récent — les résultats duquel sont inclus dans ce numéro de CITC — révèle que près de la moitié de la population croit avoir une *bonne* connaissance de l'histoire de l'immigration au Canada, mais moins d'un Canadien sur dix affirme posséder une connaissance *approfondie* de cette histoire. Et certains résultats suggèrent que les répondants ne maîtrisent pas cette histoire aussi bien qu'ils le croient.

Les décideurs politiques et les organismes d'aide à l'établissement consacrent de l'énergie et du temps considérable afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants. En agissant ainsi, ils contribuent au rôle changeant que l'immigration joue dans le récit toujours en évolution de ce pays. Mais quels récits capturent le mieux l'expérience de la migration et identifient les événements centraux et les enjeux auxquels sont confrontés les immigrants à travers notre histoire? Comment est-ce que l'histoire de la migration se situe-t-elle au cœur du récit historique global du Canada?

Les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada de cette année nous offrent l'importante occasion de réfléchir sur les contributions critiques de l'immigration et à notre histoire : le rôle spécial des communautés de nouveaux arrivants, les expériences uniques des individus, l'effet cumulatif des siècles d'immigration au Canada et les identités multiculturelles.

Cette collection d'essais — avec une couverture égayée par une scène colorée et évocatrice intitulée *Journey*, de l'artiste montréalaise Louise Sultan — a été appuyée par un financement provenant du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à Halifax. Elle a également été enrichie par les contributions de deux historiens du musée : Monica MacDonald et Steve Schwinghamer. MacDonald, la responsable de la recherche et la conservatrice en chef du MCI, prépare le terrain pour les articles qui suivent en discutant de la vague épique de l'immigration au Canada à travers l'histoire — des réussites et des échecs, du renvoi tragique du *Komagata Maru* au début du 20<sup>e</sup> siècle, à l'émergence de la diversité multiculturelle dans les années 1970 en tant que pilier de l'identité canadienne. Aujourd'hui, écrit-elle, le Canada « se démarque au niveau international pour son attitude libérale envers l'immigration et sa réponse à ceux qui cherchent un refuge. »

Jack Jedwab, président de l'Association d'études canadiennes, partage ses idées en se basant sur une enquête qui avait sondé les connaissances et les attitudes des Canadiens à propos de l'histoire de l'immigration du pays. En bref, il découvre que la perception que les Canadiens possèdent selon laquelle leur pays est accueillant et qu'il célèbre les diverses histoires de ses peuples renforce effectivement l'attachement national plutôt que de le miner

— comme certains observateurs le craignaient autrefois — à travers la promotion des récits de niveau infranational. La grande majorité de Canadiens semble le plus à l'aise face à la mosaïque de nos histoires, reconnaissant probablement le fait que le sentiment d'appartenance de toute communauté commence par la reconnaissance de sa propre histoire — de ses origines, de son évolution, de ses difficultés et de ses triomphes.

Morton Weinfeld, président des Études ethniques du Canada à l'Université McGill, explique de façon intrigante pourquoi le Canada — malgré son histoire, qui est « très loin d'être parfaite » en matière d'accueil des immigrants — éclipse pratiquement tous les autres pays du monde en ce qui concerne son ouverture à la diversité et son succès dans l'intégration des immigrants. La raison ? D'après lui, c'est « de la chance, en grande partie ».

Madeline Ziniak, présidente de la Canadian Ethnic Media Association, discute du « pouvoir de la réflexion » — le miroir de la validation que les médias multilingues ont donné aux communautés immigrantes du Canada, en commençant par le journal de langue allemande publié au 18<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Écosse. Elle écrit qu'« à travers les générations, les communautés d'immigrants, ainsi que les deuxièmes et troisièmes générations, ont dérivé considérablement de connaissances à propos du à partir des publications, des programmes radio visuels et, plus récemment, des émissions et des blogues sur l'internet. » Ces sources de nouvelles ont aidé à non seulement informer et engager les communautés qu'elles desservent, elles ont contribué à former un processus d'édification nationale plus large qui a forgé le pays diversifié, tolérant et multiculturel que le Canada allait devenir.

L'éducateur montréalais Linton Garner relate la longue histoire des Noirs au Canada dans le récit de l'évolution du pays, à partir de la première vague de loyalistes noirs arrivant au pays durant le 18<sup>e</sup> siècle à cause de la Guerre d'indépendance des États-Unis et l'influx du milieu du 19<sup>e</sup> siècle des esclaves fugitifs avant la guerre civile américain, jusqu'à l'arrivée d'immigrants des Caraïbes et de l'Afrique après la Seconde Guerre mondiale. « Indépendamment de nos origines, ou du fait que nos ancêtres soient arrivés ici au 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup> siècle, nous sommes tous confrontés aux mêmes enjeux aujourd'hui. La problématique du racisme tourmente « encore autant nos enfants que nos ancêtres. »

Professeur à l'Université Ryerson, Myer Siemiatycki explique comment l'expérience de 2000 ans en tant qu'« étrangers » dans plusieurs pays a préparé les immigrants juifs pour la vie au Canada, un pays qui initialement était très réticent face à l'idée de recevoir ces nouveaux arrivants. Mais d'après lui ces attitudes « n'étaient pas un exemple isolé de racisme et de discrimination. Les politiques concernant les peuples autochtones ainsi que d'autres groupes d'immigrants racialisés — chinois, asiatique du sud, japonais — étaient le reflet d'un Canada qui prendrait du temps pour se défaire de cette conception de soi étroite, marquée par les pratiques d'exclusion et centrée sur les nations fondatrices britanniques et françaises, blanches et chrétiennes ».

Les défenseurs de l'immigration Avvy Go et Dora Nipp de la Multicultural History Society of Ontario recensent les diverses contributions qui ont été apportées par les immigrants chinois du Canada — et ce même lorsqu'ils ont été forcés à maintes reprises à surmonter des obstacles injustes pour entrer au pays et puis à endurer d'autres difficultés

en tant qu'« éternels étrangers » dans un pays qu'ils ont aidé à créer.

L'historien de l'Université d'Ottawa, Tim Stanley, continue la discussion sur l'effet profond de l'immigration chinoise sur la société canadienne, faisant un lien entre l'« affolement » à propos du prix des maisons à Vancouver et les attitudes hostiles envers les générations passées. « Il convient de se rappeler que beaucoup de gens et de choses au Canada ont des racines chinoises » si nous voulons que le Canada demeure un pays démocratique et multiculturel. »

Entretemps, Steve Schwingamer, historien du Musée canadien de l'immigration, s'aventure dans les archives de l'immigration du pays afin d'éclaircir comment les attitudes préjudiciables envers les amish et d'autres groupes religieux conservateurs dans les années 1950 et 1960 ont mené à des contrôles plus rigoureux et — loin d'être la première fois au cours du 20<sup>e</sup> siècle — à l'identification de facto d'une classe de migrants « indésirables », alors que ce groupe tentait de se refaire une vie au Canada.

La professeure de la faculté d'éducation de l'Université McGill, Ratna Ghosh, figure dominante du domaine de l'immigration des Asiatiques du sud au Canada, note que cette population est maintenant la source la plus importante de nouveaux arrivants au Canada et la plus grande communauté de minorités visibles au pays. « La contribution et l'influence de la communauté d'Asiatiques du sud ont également augmenté considérablement au cours des dernières années », écrit-elle, soulignant qu'il y a en ce moment 19 députés de l'Asie du Sud et quatre ministres au cabinet fédéral.

Victor Armony, sociologue à l'UQAM, examine les expériences des immigrants de l'Amérique latine au Canada — notamment au Québec — et comment ils nous offrent « un aperçu unique de la citoyenneté diasporique » dans une société multiethnique et bilingue. Parmi d'autres observations, Armony note que l'espagnol est l'une des deux langues non officielles les plus parlées et que la population latine, qui croît rapidement, peut jouer un rôle significatif dans son avenir.

Et, finalement: en nous racontant son histoire personnelle, Farid Rohani, président émérite de l'Institut Laurier, partage avec nous son parcours d'étranger arrivant dans un nouveau pays jusqu'au moment où il « prend sa place » au sein de sa nouvelle nation. Immigrant de l'Iran, il raconte comment son oncle lui a appris à voir le Canada comme « *notre* nouveau pays ». « Nous devons être productifs, et non passifs; nous devons planter nos racines, contribuer, aller de l'avant. »

# POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN MUSÉE DE L'IMMIGRATION ?

MONICA MACDONALD

---

Monica MacDonald est responsable du secteur de recherche au Canadian Museum of Immigration au Quai 21. Elle est titulaire d'un doctorat en communication et culture de l'Université York. Elle a été professeure à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, au programme d'histoire et d'études canadiennes. Elle est professeure adjointe à la faculté d'histoire à l'Université Dalhousie.

Les politiques et les pratiques en matière d'immigration, ainsi qu'une compréhension générale de l'immigration de la part du public, doivent être basées sur les contextes historiques de l'immigration et les expériences contemporaines des nouveaux arrivants. La connaissance de cette histoire et de ces expériences nous permet également de bâtir une société fondée sur l'inclusion, la diversité et la générosité. Les expositions et les programmes publics du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 font de celui-ci une tribune permettant l'apprentissage, le dialogue et la réflexion sur l'immigration au Canada.

Rien n'a su attirer l'attention à la crise mondiale de la migration autant que la photo du corps d'un réfugié syrien de trois ans, Alan Kurdi, échoué sur un rivage de la Turquie. L'image est devenue un symbole non seulement de la fuite bouleversante et dangereuse imposée sur des millions d'individus à

cause de la guerre et de la destruction en Syrie et ailleurs, mais également des réponses des pays qui sont censés leur offrir un asile. Le monde semblait prêt à ouvrir ses portes. Mais cet élan a été éphémère, alors que des nations telles que le Royaume-Uni et les États-Unis ont été ébranlées par des mouvements populistes, partiellement alimentés par des craintes et des réactions nativistes face à cette crise.

La crise ne peut être bien comprise sans avoir une compréhension des contextes historiques de l'immigration et des mouvements d'individus cherchant un refuge. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle seulement il y a eu des déplacements de personnes de grande envergure. Au Canada, cela a été le plus remarquable après la Seconde Guerre mondiale, lorsque des millions d'individus sont arrivés après avoir fui la catastrophe économique, la destruction environnementale et la persécution en Europe. L'histoire n'offre pas de parallèles exactes à cette situation —



The Canadian Immigration Hall exhibition, 2016.  
Canadian Museum of Immigration at Pier 21 [17374-2]

les Européens d'après la guerre se trouvaient dans des circonstances vastement différentes que les Syriens d'aujourd'hui. Cependant, l'histoire peut nous fournir de précieux renseignements sur le présent.

Le Musée canadien de l'immigration au Quai 21 à Halifax offre des expositions et des programmes portant sur l'histoire de l'immigration au Canada ainsi que sur les expériences contemporaines des nouveaux arrivants. Le Musée a été créé comme un centre axé sur l'histoire du Quai 21, jadis une installation portuaire servant de point d'entrée aux immigrants où près d'un million de personnes sont passées entre 1928 et 1971. L'exposition permanente au Quai 21 révèle le site comme un microcosme de l'Europe, avec des centaines de milliers d'Européens passant à travers ses portes en route principalement vers d'autres destinations canadiennes. Avec l'avènement du transport aérien

accessible, l'installation a éventuellement fermé ses portes.

Le caractère européen du Quai 21 contraste avec le caractère universel du hall d'entrée du Musée canadien. Cette exposition établit l'année 1604 en tant que début de la colonisation européenne permanente au Canada, avec un petit groupe de Français qui ont éventuellement fondé Port-Royal en Nouvelle-Écosse. À travers les siècles, de grandes vagues de personnes ont déferlé sur ces rives, d'abord en provenance de l'Europe, puis de partout dans le monde. Alors que les contextes historiques ont énormément changé à travers le temps, les raisons poussant les gens à quitter leurs pays d'origine pour le Canada — les facteurs d'attraction et de répulsion — demeurent remarquablement similaires. Certains avaient très peu de contrôle sur leur situation, comme les jeunes défavorisés connus sous le nom de Home Children qui ont été envoyés seuls au Canada à partir du Royaume-Uni. Mais pour la plupart, la guerre, la discrimination et les possibilités économiques inexistantes les ont poussés à quitter leur pays d'origine. Le Canada était attrayant pour une variété de raisons, dont la promesse de la paix, d'une terre et de la chance de vivre une meilleure vie.

Charles Foran, PDG de l'Institut pour la citoyenneté canadienne, a récemment suggéré que les Canadiens non autochtones ont seulement besoin de se regarder pour voir « le dénouement heureux dans l'ensemble d'une saga sur l'immigration<sup>1</sup> ». Le succès cumulatif de l'immigration au Canada est évident, toutefois l'histoire nous rappelle que son récit n'est pas un composé uniquement de progrès absolus.

1 CHARLES FORAN, « The Canada experiment: Is this the world's first 'postnational' country? » *The Guardian*, 4 janvier 2017, [www.theguardian.com/world/2017/jan/04/the-canada-experiment-is-this-the-worlds-first-postnational-country](http://www.theguardian.com/world/2017/jan/04/the-canada-experiment-is-this-the-worlds-first-postnational-country) (consulté le 16 Janvier 2017).

Nous devons d'abord examiner les relations historiques et actuelles entre les communautés de colons et les peuples autochtones. Un message central de la première section du hall d'entrée du Musée de l'immigration est que les peuples autochtones ont vécu sur le territoire qui est devenu le Canada longtemps avant l'arrivée et l'établissement des Européens. Ils doivent maintenant vivre avec les effets négatifs de longue date de la colonisation et de la disparition de leurs terres, cultures, langues et vies. Ce n'est pas une histoire agréable, mais elle nous en apprend sur les circonstances présentes, notamment sur le legs des écoles résidentielles, les taux élevés de suicide sur les réserves et les femmes autochtones disparues et assassinées.

L'histoire dans le Centre canadien d'immigration explore également le traitement différentiel que certains groupes ont reçu lors de leur tentative d'établissement. Certains ont été encouragés à venir au Canada, et ils ont reçu du soutien lors de leur processus d'établissement, et certains ont été découragés de venir, ont activement été refusés, ou ont eu droit à un accueil très froid lors de leur arrivée. Une réponse nativiste aux nouveaux arrivants avait été derrière la gamme d'émeutes qui a eu lieu durant la fin des années 1840 à Saint John, au Nouveau-Brunswick<sup>2</sup>. Peu de gens identifieraient Saint John comme foyer d'affrontements interconfessionnels, toutefois la cause principale du conflit était la réaction des protestants orangistes à l'arrivée et à l'établissement dans la ville d'un grand nombre



Newly-arrived immigrants in Pier 21's assembly hall, 1965. Canadian Museum of Immigration at Pier 21 [R2013.1362.469]

2 SCOTT W. SEE, « Riots in New Brunswick: Orange Nativism and Social Violence in the 1840s », (Toronto : University of Toronto Press, 1993) et SEE, « The Orange Order and Social Violence in Mid-Nineteenth Century Saint John », *Acadiensis*, Vol. 13, No. 1, Automne 1983.

d'Irlandais catholiques – des loyalistes qui défendaient la Couronne britannique et qui ont été forcés de quitter leurs domiciles dans les colonies américaines après la Révolution.

Après la Confédération, le gouvernement canadien a créé une gamme de lois, de règlements et de pratiques visant à mieux contrôler l'immigration, particulièrement lorsque celles-ci se rapportaient aux individus considérés être désirables, ou indésirables, en tant qu'immigrants. Au tournant du vingtième siècle, par exemple, le gouvernement a lancé une campagne publicitaire massive visant à attirer des agriculteurs européens et américains aux vastes étendues de terres dans l'Ouest canadien. Ces immigrants ont reçu des terres gratuites en échange de l'établissement de leurs fermes. Mais au même moment, des fermiers américains noirs, attirés par l'Ouest canadien pour cette même raison, ont été dissuadés d'y venir par des pratiques bureaucratiques obstructionnistes et par du racisme à peine voilé<sup>3</sup>. Le racisme a également poussé des officiers, en 1914, à refuser l'entrée au Canada aux passagers majoritairement sikhs du SS *Komagata Maru* et à les renvoyer du port de Vancouver. Le premier ministre Justin Trudeau a récemment formulé des excuses publiques pour cet acte.

Les politiques et les pratiques au Canada sont éventuellement devenues plus progressives et plus inclusives. Le gouvernement canadien a aboli la *Loi d'exclusion des Chinois* en 1947, a donné le droit de vote à tous les Canadiens d'origine asiatique dès

1949 et, en 1962, a supprimé la race en tant que critère d'immigration. En 1967, la mise en œuvre du système de points d'appréciation servant à évaluer les immigrants potentiels a supprimé les autres facteurs discriminatoires. L'introduction de la politique du multiculturalisme en 1971 a marqué le début d'une ère où la diversité a émergé en tant qu'important élément de l'identité nationale canadienne. Plus que dans d'autres démocraties occidentales, la diversité au Canada est devenue plus naturalisée et normalisée. En 2011, Statistique Canada a signalé que 20% de la population canadienne était née à l'étranger et le cabinet fédéral actuel comprend quatre ministres nés à l'étranger<sup>4</sup>.

Les politiques et les pratiques de l'immigration ont été considérablement améliorées, mais les nouveaux arrivants récents sont confrontés aux mêmes enjeux d'intégration auxquels ont fait face les nouveaux arrivants d'antan : des obstacles linguistiques, des stéréotypes culturels, et un manque de capital social. Notre connaissance de ces expériences nous provient de récits écrits et d'entretiens oraux qui ont généreusement été donnés aux historiens du Musée. Yukari Yamamoto, originalement du Japon, décrit le fait de ne pas comprendre l'anglais comme étant similaire à porter des bouchons d'oreilles, et puis son éventuelle compréhension de la langue comme le fait de se réveiller d'un rêve. Ahmed Bensaada, originalement de l'Algérie, se rappelle d'un moment quand, après avoir vécu 26 ans au Québec et ayant le français comme langue maternelle, il s'est fait demander s'il parlait français

3 STEVE SCHWINGHAMER, « The Colour Bar at the Canadian Border: Black American Farmers », Musée canadien de l'immigration au Quai 21, <https://www.pier21.ca/research/immigration-history/the-colour-bar-at-the-canadian-border-black-american-farmers> (consulté le 16 janvier 2017).

4 STATISTICS CANADA, « Immigration and Ethnocultural Diversity in Canada », <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-eng.cfm> (consulté le 16 janvier 2017).

avant même qu'il puisse prononcer un seul mot. Eileen Lao, qui est venue de la Chine, raconte les difficultés initiales vécues par sa fille lors de sa transition alors que celle-ci s'ennuyait de ses amies en Chine.

L'histoire de l'immigration au Canada est formée en fait de ces différentes histoires, marquées par le succès, mais également parfois par l'échec. L'histoire ne se répète pas, mais elle révèle notre humanité commune, et éclaire notre prise de décision actuelle. Le Canada se distingue sur la scène internationale par son attitude libérale envers l'immigration et par son approche envers ceux qui cherchent refuge – en 2016, le Canada comptait accueillir 300 000 immigrants, dont plus de 55 000 réfugiés et personnes protégées<sup>5</sup>. Ce que nous faisons aujourd'hui est l'histoire que nous allons partager dans l'avenir, mais il faut regarder par en arrière avant d'aller vers l'avant.

---

5 GOVERNMENT OF CANADA, « Key Highlights 2017 Immigration Levels Plan », <http://News.gc.ca/Web/Article-En.do?Nid=1145319> (consulté le 16 janvier 2017).

# LA MIGRATION EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DU RÉCIT HISTORIQUE DU CANADA

JACK JEDWAB

---

Jack est le président de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut canadien pour les identités et les migrations. Titulaire d'un doctorat en histoire du Canada provenant de l'Université Concordia, il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université McGill. Il a donné entre autres des cours portant sur l'histoire de l'immigration au Québec, les minorités ethniques au Québec, les minorités de langue officielle au Canada et le sport au Canada. Il a également écrit des essais pour des livres, des revues scientifiques et des journaux à travers le pays, en plus d'être l'auteur de multiples publications et rapports gouvernementaux sur les questions d'immigration, de multiculturalisme, de droits de la personne et des langues officielles.

Étant donné qu'une grande part de la croissance démographique du Canada est alimentée par les multiples vagues de migrants, le pays est occasionnellement décrit comme étant une nation d'immigrants. Un sondage de l'AEC-Léger de 2016 révèle qu'environ trois Canadiens sur quatre reconnaissent qu'ils « possèdent un ancêtre qui provient d'un autre pays ». Près de deux Canadiens sur trois affirment qu'« à l'exception des peuples autochtones du Canada, toutes les personnes établies au Canada sont des immigrants ». Puisque le Canada était composé de plus de 31 millions de Canadiens non autochtones en 2011, d'après cette affirmation, le pays aurait un nombre considérable d'immigrants (ce chiffre ne s'aligne pas du tout avec le chiffre officiel du recensement qui situe la population immigrante à 6,8 millions). Le fait qu'un Canadien sur cinq est né à l'étranger classe le pays au deuxième rang

mondial pour ce qui en est de l'importance de la population immigration du pays (après l'Australie). À Toronto, notre plus grande ville, environ la moitié de la population est née à l'étranger.

On pourrait s'imaginer que dans un pays où la migration a joué un rôle aussi primordial, il y aurait une connaissance satisfaisante de l'histoire de l'immigration. De nombreux sondages ont illustré à plusieurs reprises que la majorité de Canadiens juge qu'il est important de connaître l'histoire du pays. Les autorités soulignent souvent l'importance de ces connaissances et ont souvent apporté leur soutien à de nombreux programmes visant à les renforcer. Cependant, c'est précisément ce que nous devrions savoir par rapport au passé du Canada qui continue d'être le sujet de nombreux débats. Inévitablement, les éducateurs doivent faire des choix quant au

contenu des programmes d'histoire et ces décisions ne sont pas du tout faciles à faire.

Comme d'autres historiens canadiens, Jack Granatstein a exprimé de l'inquiétude face à l'idée que des éducateurs priorisent l'histoire sociale au lieu de l'histoire militaire et politique (J. L. Granatstein "Who Killed Canadian History?", Harper Collins Publishers, 1998). Les histoires sociales mettent l'accent sur des thèmes tels que les récits des immigrants et de leurs communautés, des thèmes qui selon certains risquent d'affaiblir notre récit historique commun et d'ainsi amoindrir l'attachement de certains envers le pays. Il est souvent prétendu que l'identité canadienne peut être renforcée en insistant davantage sur les aspects politiques et militaires de nos récits plutôt que sur l'histoire sociale, qui, selon certains observateurs, est omniprésente dans les salles de cours du pays.

Lorsqu'interrogés sur leurs connaissances de l'histoire du pays, les Canadiens ont tendance à s'évaluer de façon assez positive. En ce qui concerne la connaissance de l'histoire de l'immigration du pays, un Canadien sur deux estime posséder de bonnes connaissances à ce sujet. Toutefois, seulement environ une personne sur dix juge avoir une *connaissance approfondie* de l'histoire de l'immigration du pays. Il est intéressant de noter que la population francophone du pays admet posséder un niveau de connaissance de l'histoire de l'immigration considérablement inférieur comparativement à celui de la moyenne nationale; les allophones, pour leur part, s'évaluent au-dessus de la moyenne nationale.

Malgré les autoévaluations positives de leurs connaissances de l'histoire de l'immigration, un autre sondage révèle que les Canadiens se disent

être plus au courant de sujets autres que l'immigration: la Première Guerre mondiale, la Grande Dépression, la Confédération, l'histoire des Canadiens britanniques, français et autochtones et la Conquête. Il est donc raisonnable de supposer que la connaissance de l'histoire est horizontale et ne suit pas une logique à somme nulle. C'est-à-dire, les individus qui possèdent de bonnes connaissances à propos de l'histoire sociale du pays sont parmi ceux qui connaissent le mieux l'histoire politique du pays.

Lorsque les Canadiens sont questionnés à propos de ce qu'ils désirent le plus apprendre à propos de l'histoire du pays, leurs trois principales réponses sont: la vie quotidienne des Canadiens, l'immigration et les expériences des diverses communautés au Canada, et l'histoire militaire. L'histoire politique se retrouve presque à la toute fin de cette liste. (Source: Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, mars 2013).

Il vaut la peine de noter que les Canadiens qui affirment posséder une connaissance approfondie de l'immigration du pays sont les plus enclins à déclarer qu'ils sont très attachés au Canada. Comme nous pouvons le voir dans le premier tableau ci-dessous, près de 88% de Canadiens qui affirment avoir une connaissance approfondie de l'histoire de l'immigration du Canada affirment être très attachés au Canada. Sur la base de leur langue maternelle, 88% de Canadiens anglophones qui estiment avoir une connaissance approfondie de l'histoire de l'immigration sont très attachés au Canada, comparativement à 64% des francophones et 86% des allophones du pays. Donc, il n'y a aucune preuve tangible qui suggère que l'apprentissage de l'histoire de l'immigration nuit au sentiment d'appartenance envers le Canada. En fait, c'est l'inverse qui semble

se produire. Parmi les minorités ethniques du pays, ce sont celles qui déclarent avoir un niveau de connaissances approfondies de l'histoire de l'immigration qui sont les plus attachées au Canada. Cette idée n'est pas contre-intuitive puisque beaucoup d'immigrants et leurs enfants apprécient le fait que l'expérience migratoire est représentée dans le récit national et qu'elle n'est pas exclue sur la base de la croyance erronée qu'en faire ainsi minerait l'histoire politique.

Toutefois, croire bien connaître l'histoire de l'immigration n'implique pas nécessairement une bonne maîtrise du sujet. Par exemple, plus de sept Canadiens sur dix soutiennent que le Canada a accueilli des immigrants tout au long de son histoire. Cette perception erronée est partagée à un degré similaire par les Canadiens, indépendamment de leur niveau de savoirs à propos de l'histoire de l'immigration. Le tableau ci-dessous illustre comment l'autoévaluation de ses connaissances de l'histoire de l'immigration façonne cette idée.

**TABEAU 1 : POURCENTAGE D'INDIVIDUS QUI SONT TRÈS ATTACHÉS AU CANADA, SELON LEUR LANGUE MATERNELLE, PAR RAPPORT À L'AUTOÉVALUATION DE LEURS CONNAISSANCES DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION AU CANADA, 2016**

Pourcentage d'individus très attachés au Canada, selon la langue maternelle	J'ai une bonne connaissance de l'histoire de l'immigration du Canada		
	Tout à fait en accord	Plutôt en accord	En désaccord
Total	88,2%	70,0%	60,1%
Français	63,6%	35,9%	28,8%
Anglais	92,6%	80,8%	76,6%
Autre	86,4%	65,3%	65,5%

SOURCE : LÉGER MARKETING POUR L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES, SEMAINE DU 11 JANVIER 2016

### LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET L'AUTOÉVALUATION DES CONNAISSANCES DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Si les connaissances autoévaluées de l'histoire de l'immigration n'impliquent pas le fait d'avoir une conception éclairée des obstacles rencontrés par les nouveaux arrivants lors de leur établissement,

est-ce que les individus les mieux informés ont une meilleure connaissance à propos des politiques en matière d'immigration? Le tableau 3 montre que les Canadiens sont divisés par rapport à certains faits principaux soutenant les politiques en matière d'immigration et de citoyenneté: c'est-à-dire que le Canada choisit très minutieusement ceux qu'il admet au pays; que la connaissance de l'anglais

**TABLEAU 2 : MESURE À LAQUELLE LES CANADIENS CROIENT QUE « TOUT AU LONG DE SON HISTOIRE, LE CANADA A TOUJOURS ACCUEILLI DES IMMIGRANTS » SELON L'AUTOÉVALUATION DE LEURS CONNAISSANCES DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION AU CANADA, 2016**

À travers son histoire, le Canada a toujours accueilli des immigrants	J'ai une bonne connaissance de l'histoire de l'immigration du Canada			
	Tout à fait d'accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Vrai	74,3%	72,2%	77,0%	66,4%
Faux	24,3%	24,4%	16,3%	17,4%
Je ne sais pas	1,5%	3,4%	6,7%	16,1%
Total	100%	100%	100%	100%

SOURCE : LÉGER MARKETING POUR L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES, SEMAINE DU 11 JANVIER 2016

ou du français est une obligation pour immigrer ici; que la croissance démographique du Canada est hautement dépendante de l'immigration; qu'un individu voulant obtenir la citoyenneté doit avoir passé au moins quatre années au pays.

Plus de Canadiens semblent pouvoir distinguer entre le vrai et le faux en ce qui concerne les politiques d'immigration et de citoyenneté, mais plusieurs Canadiens s'avouent ignorants de certains enjeux. En réponse à une question sur l'importance démographique de l'immigration, la plupart des Canadiens semblent sous-estimer la dépendance du pays sur les nouveaux arrivants pour la croissance démographique du pays.

Est-ce que les personnes qui se décrivent comme étant mieux informées par rapport à l'histoire de l'immigration du Canada sont plus capables de

répondre adéquatement aux questions relatives à des aspects significatifs des politiques d'immigration et de citoyenneté du pays? Les résultats de l'enquête menée en 2016 révèlent que, sur certaines questions, les personnes qui affirment avoir une bonne connaissance des politiques sont effectivement mieux informées. Toutefois, par rapport à certaines autres problématiques, l'incertitude est plus prononcée.

## CONCLUSION

Dans un pays où un Canadien sur cinq est né à l'étranger et où la migration est une importante source de développement économique, social et culturel, une connaissance de base de l'histoire de l'immigration est une composante essentielle du récit national.

Les données présentées ci-haut ne semblent pas démontrer que les Canadiens connaissent bien l'histoire de l'immigration du pays. Et, toutefois, en ne se basant sur rien de plus que des anecdotes, certains historiens aimeraient nous faire croire que l'on s'intéresse déjà beaucoup trop à cette histoire et qu'elle ne sert qu'à miner la promotion d'un récit national « unifié » qui renforce l'identité nationale.

Le contraire semble plutôt se produire. Une bonne connaissance de l'histoire de l'immigration — avec ses échecs et ses réussites — permettrait à une grande portion de la population de sentir un plus fort sentiment d'inclusion dans notre récit qui évolue continuellement et, ultimement, un sentiment d'attachement plus fort au pays.

**TABLEAU 3 : ÉNONCÉS CONCERNANT LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE CITOYENNETÉ JUGÉES ÊTRE VRAIS OU FAUX PAR LES CANADIENS, 2016**

	Vrai	Faux	Je ne sais pas	Total
Le Canada sélectionne minutieusement la plupart de ses immigrants	46 %	32 %	22 %	100 %
Un individu doit parler et/ou écrire l'anglais ou le français afin d'obtenir la citoyenneté canadienne	44 %	36 %	20 %	100 %
L'immigration sera bientôt la seule source de croissance démographique au Canada	38 %	44 %	18 %	100 %
Un individu peut demander d'obtenir la citoyenneté moins d'un an après avoir immigré au Canada	16 %	38 %	46 %	100 %

SOURCE : LÉGER MARKETING POUR L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES, SEMAINE DU 11 JANVIER 2016

**TABLEAU 4 : ÉNONCÉS CONCERNANT LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE CITOYENNETÉ QUE LES CANADIENS CONSIDÈRENT COMME VRAIS PAR RAPPORT À LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'IMMIGRATION AU CANADA, 2016**

Individus qui affirment que les énoncés ci-dessous sont vrais	J'ai une bonne connaissance de l'histoire de l'immigration du Canada		
	Tout à fait en accord	Plutôt en accord	En désaccord
Le Canada sélectionne minutieusement la plupart de ses immigrants	54 %	50 %	41 %
Un individu doit parler et/ou écrire l'anglais ou le français afin d'obtenir la citoyenneté canadienne	59 %	46 %	38 %
L'immigration sera bientôt la seule source de croissance démographique au Canada	51 %	43 %	32 %
Un individu peut demander d'obtenir la citoyenneté moins d'un an après avoir immigré au Canada	24 %	17 %	13 %

SOURCE : LÉGER MARKETING POUR L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES, SEMAINE DU 11 JANVIER 2016

# LE BON, LE MAUVAIS ET LE CHANCEUX : L'IMMIGRATION ET L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

MORTON WEINFELD

---

Le professeur Weinfeld est titulaire de la chaire d'études ethniques canadiennes à l'Université McGill et il dirige le programme d'études ethniques canadiennes. Il est le lauréat du Prix Marshall Sklare de l'Association for the Social Scientific Study of Jewry (2013).

Aux fins de ce court essai, nous voulons noter que l'immigration à laquelle nous nous référons ici n'inclut pas les vagues initiales de colons britanniques et français ni la migration antérieure des Premières Nations.

Analyser les «contributions» que l'immigration a apporté à un pays jeune comme le Canada, où 40% de la population est composé d'immigrants ou d'enfants d'immigrants (une portion encore plus grande consiste en les petits-enfants des immigrants) pose des problèmes conceptuels. C'est comme se questionner sur la contribution des humains en général, ou de l'eau, ou de l'air. Pensez au hockey... des noms comme Gretzky et Mikita et Esposito dénotent des racines soi-disant immigrantes, n'est-il pas vrai? Et, en ce moment, il y a environ 30 joueurs professionnels noirs dans la NHL, ce qui correspond approximativement à 5% des joueurs, ce qui est bien au-dessus de la proportion de noirs au Canada, qui se situe à 2%.

Il ne fait aucun doute que le reste de la planète, contrairement à la majorité des scientifiques sociaux canadiens qui étudient l'immigration et la diversité, croit que la feuille de route du Canada est louable. Les chercheurs canadiens ont tendance à se concentrer sur les faiblesses (de notre système), naturellement. Toutefois, je me souviens d'avoir rencontré des autorités municipales à Moscow en 1990, au moment où des minorités ethniques non russes migraient en masse vers la ville. Les tensions entre les différents groupes montaient. Ces autorités avaient cru que d'une certaine façon ou d'une autre, l'expertise canadienne pourrait les aider à composer avec ce nouveau phénomène. Il y a des années, j'ai rencontré un membre d'une délégation de scientifiques sociaux japonais qui avaient été envoyés au Canada pour étudier le multiculturalisme. Pourquoi? Parce que le Japon connaissait un influx d'immigrants asiatiques non japonais, ce qui poussait le pays sous son seuil de pureté ethnique

de 99%, et voulait se préparer en vue d'assurer la réussite de l'intégration de leurs immigrants. Alors selon le gouvernement japonais, il n'existait pas de meilleure solution que d'étudier l'exemple canadien. Ainsi, ceci est notre marque de commerce international.

Il est possible que le mythe canadien n'ait jamais atteint les mêmes proportions parmi les masses d'immigrants que celles des symboles américains, dont celui de la Statue de la Liberté accueillant des masses de pauvres gens entassés et fatigués qui ne désiraient rien de plus que de respirer la liberté, ou ces fantasmes à propos des rues pavées d'or. Mais bien que le Canada fût une destination de second choix, cette destination était tout de même très prisée. L'entrepôt de vivres à Auschwitz s'était fait baptiser « Kanada ». Et qu'en est-il de sa feuille de route réelle? L'internement brutal des Japonais durant la guerre reflète le meilleure et le pire de l'expérience immigrante. Le racisme contre les Japonais était intense. D'un côté, l'internement s'est produit malgré le fait qu'aucun Japonais n'ait jamais été accusé, encore moins reconnu coupable, d'aucun acte de sabotage ou d'espionnage. De l'autre côté, les camps d'internement n'étaient pas des prisons, aucun Canadien japonais n'a été tué, et des décennies plus tard, les Canado-Japonais jouissent de salaires bien au-dessus de la moyenne canadienne et connaissent des taux extrêmement haut de mariages interraciaux, ce qui témoigne du déclin du sentiment antijaponais.

Et au moment d'écrire ces lignes, au début de 2017, le Canada semble être un cas exceptionnel, dans le sens qu'il est officiellement multiculturel, qu'il accepte la diversité, et qu'il possède une politique très généreuse en matière d'immigration et de

réfugiés. Les tendances, les mouvements et les partis xénophobes si manifestes en Europe occidentale et aux États-Unis ne sont pas (encore?) présents au Canada. Ou du moins ils ont été restreints, à l'exception jusqu'à présent des efforts échoués au Québec d'imposer une Charte des valeurs.

Certainement, le dossier historique du Canada en matière d'immigrants et de minorités non blanches (sans parler des Premières Nations) est loin d'être parfait. Ceci demeure similaire au moment présent. Les immigrants appartenant à des minorités visibles et leurs descendants sont confrontés à des obstacles systémiques et à de la discrimination allant du profilage à des micros agressions. Mais encore. Nos faiblesses sont et ont vraisemblablement été moins sévères que celles dont nous avons été témoins aux États-Unis et sur le continent européen.

Alors, comment pouvons-nous expliquer cette ouverture historique et persistante face à l'immigration et à la diversité au Canada, et notre succès relatif en intégration? Dans une large mesure, par la chance.

Oui, la chance. Considérons :

1. Le processus historique particulier d'une colonisation double (française et britannique) du pays, et puis le caractère dualiste de la Confédération en-soi ont joué un rôle important. En effet, ce dualisme précoce au Canada a vraisemblablement servi à créer un espace politique et socioculturel propice à la légitimation d'autres groupes immigrants ou minoritaires. Officiellement, le Canada n'a jamais été un État ethnoculturel homogène.

2. Le fait accidentel que la géographie et le climat canadiens rendaient l'économie basée sur la plantation irréaliste. Ainsi, le pays n'avait pas besoin d'esclaves, alors pas de Jim Crowe, de lynchages, de ghettos urbains, etc. Bien entendu, il y a eu des esclaves dans le passé canadien. Toutefois, leur nombre était minimal. La population noire du Canada vient largement de l'immigration de l'après-guerre. Et aussi tard que 1981, la réussite scolaire moyenne des Canadiens noirs se situait bien au-dessus de la moyenne nationale.
3. La situation géographique du Canada empêche les larges influx d'immigrants illégaux. Les États-Unis au sud, deux océans, et l'Arctique, ont été des tampons importants. Si le Canada avait eu une frontière comparable à celles des États-Unis au Mexique, et par conséquent des millions de travailleurs sans-papiers, ou s'il avait été proche de plusieurs pays producteurs de réfugiés, l'accueil qu'il réserve aux immigrants aurait été beaucoup moins chaleureux.
4. L'ensemble des réfugiés qui sont venus au Canada diffère de ceux qui immigreront aux États-Unis et en Europe occidentale. La grande majorité des immigrants appartenant à une minorité visible au Canada dans les dernières décennies proviennent de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud. Ce vaste groupe tend à performer relativement bien en matière d'éducation et succès financier. Le système de points avantage le capital humain. Le nombre relativement petit d'immigrants de l'Amérique latine provient de différents pays d'origine, et presque tous sont venus par des

processus réguliers d'immigration. La population musulmane du Canada se trouve autour de 3 %, ce qui est inférieur à l'Europe de l'Est. Et la population de Canadiens musulmans, pour une panoplie de raisons, a tendance à avoir des avantages relatifs en matière de capital humain plus élevés que les migrants musulmans ailleurs en Europe. Ainsi, le besoin de sécurisation et l'islamophobie ont été moins prononcés au Canada, en dépit de la tragédie récente à Québec.

Kymlicka (2005) a noté l'importance des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> points afin d'assurer un soutien envers le multiculturalisme. Et ces quatre points se retrouvent indéniablement au Canada. Ainsi, la réussite exemplaire relative du Canada en matière d'immigration continue. Alors que certaines études démontrent que les retombées économiques des récents immigrants appartenant à une minorité visible ont connu un déclin comparativement aux retombées des individus nés au pays, il n'en demeure pas moins vrai que les niveaux de réussite sont quand même très hauts. Les lecteurs de cet article qui sont familiers avec les campus universitaires canadiens et qui parcourent les corridors des départements de STIM de leurs universités locales, ou de leurs instituts de recherche, vont être frappés par la grande proportion d'étudiants immigrants de première ou de seconde génération, qui sont la plupart du temps des minorités visibles. Ceci est également vrai pour ce qui en est des programmes dans des professions tels que la comptabilité, la gestion d'entreprise, la médecine, les soins infirmiers, etc. Et aussi dans les emplois en hautes technologies ou dans les entreprises privées de recherches.

L'ère de l'après 11 septembre en est une de renou-

vement en matière d'examen de la racialisation, de profilage, de sécurisation et autres formes de discrimination. Des cas juridiques qui sont à la fois stimulants sur le plan intellectuel, mais aussi présenté de façon sensationnelle, comme celui des femmes portant le niqab qui veulent voter, sont amplifiés par les médias traditionnels et sociaux pour créer l'illusion qu'il s'agit d'une nouvelle défaillance massive de l'intégration canadienne. Ce n'est pas le cas. Encore une fois, vous n'avez qu'à visiter nos campus universitaires pour voir que ce n'est pas le cas.

Mais le point soulevé ici est que ces résultats canadiens généralement positifs — plus de succès que d'échecs — se sont produits à la suite d'heureux accidents. Ce n'est pas grâce à la bonté innée des Canadiens, ni celle des élus et des leaders canadiens, ni à la générosité altruiste de nos politiques. La politique d'immigration canadienne a tendance à favoriser les meilleurs et les plus intelligents — les migrants qualifiés et employables — qui font partie du bassin d'immigrants, même parmi les réfugiés.

Les politiques et les slogans associés au multiculturalisme n'ont rien à y voir non plus. Même si le multiculturalisme domine le discours canadien depuis environ 40 ans, les fondations géographiques, démographiques et historiques de l'expérience plutôt heureuse des immigrants et des minorités canadiens datent de beaucoup plus longtemps.

Et à l'avenir? Nous espérons que le Canada ne verra pas sa chance tourner. Les attitudes racistes en réponse à l'attaque à la mosquée de Québec et les questions émergentes au sein du parti conservateur pourraient finir par poser un problème.

#### RÉFÉRENCE

Kymlicka, Will, 2005. "The uncertain Futures of Multiculturalism," *Canadian Diversity* 4: 1, pp. 82-85.

# LES MÉDIAS ETHNIQUES AU CANADA : LE POUVOIR DE LA RÉFLEXION ; UN LIEN À L'ÉDIFICATION NATIONALE ET À L'IDENTITÉ

MADÉLINE ZINIAK

---

Madeline Ziniak est titulaire de la chaire de la Canadian Ethnic Media Association (CEMA). Elle est récipiendaire de l'Ordre du Canada, de l'Ordre de l'Ontario, de la médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II et la médaille du jubilé d'or de la Reine Elizabeth II. De plus, elle est titulaire de la chaire du Conseil ontarien des normes de la radio-diffusion et l'ancienne présidente de Women in Film and Television – Toronto (WIFT-T). Elle est membre fondatrice de l'Alliance stratégique des radiodiffuseurs pour la représentation des Autochtones (SABAR), coprésidente des Prix internationaux de la liberté de presse (les journalistes canadiens pour la liberté d'expression) et membre du comité d'administration de la Fondation du journalisme canadien. Elle est l'ancienne coprésidente du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision et la présidente du jury des Prix d'excellence de la Fondation canadienne des relations raciales.

L'existence même et l'évolution des médias multilingues au Canada sont une riche expression de la démocratie qui enveloppe les nombreuses expériences et valeurs intrinsèquement canadiennes. Le rôle des médias ethniques dans l'édification nationale canadienne a été important dans le passé et le demeure toujours dans notre société qui est de plus en plus multiculturelle, multilingue et diversifiée. À travers les générations, les communautés immigrantes ainsi que les deuxième et troisième générations ont tiré des connaissances considérables et nécessaires à propos de ce pays à partir de publications, de programmes télédiffusés, et plus récemment, à partir de diffusions sur l'internet et de blogues.

La contribution inhérente des médias multilingues au Canada a évolué à partir d'un besoin d'avoir non seulement accès à de l'information dans sa propre langue, mais également d'avoir accès à des opinions pertinentes qui reflètent le leadership ethnoculturel de la communauté, les enjeux ethno spécifiques ainsi les autres enjeux sociaux pertinents. Le point commun qui unit les communautés est ce besoin d'avoir accès à de l'information qui offre un contexte à ces nombreux Canadiens appartenant à différentes cultures.

Alors que de nouvelles vagues d'immigrants arrivaient, l'établissement des médias multilingues a permis le développement d'une fondation pour

la création d'une communauté ethnoculturelle, a contribué au processus d'établissement et a favorisé un sentiment de stabilité communautaire. Ces médias continuent à former un pont vers la compréhension et l'acceptation dans ce pays, tout en incluant les privilèges, les droits et les responsabilités qui viennent avec la citoyenneté canadienne. Les médias ethniques étaient et sont des contributeurs clés dans le développement du sentiment d'appartenance à l'intérieur d'une communauté linguistique ou ethnoculturelle. Ils contribuent également à la contextualisation de l'individu à l'intérieur de la grande société canadienne et favorisent l'estime de soi. Alors que les médias traditionnels diminuent l'accès aux voix marginalisées, les médias ethniques continuent de développer un rôle important dans l'expression et la réflexion de diverses communautés.

L'impact des médias ethniques peut se constater dans les volets principaux suivants : pour les immigrants récents et nouveaux, ils représentent une bouée de sauvetage qui n'est pas uniquement un moyen d'accéder à des informations enrichissantes sur la société canadienne, mais représentent également une approche permettant d'interpréter les normes, les valeurs et la qualité de vie canadiennes. En engageant cette très réelle connexion avec les communautés multilingues, en leur permettant le confort de leur propre langue, ils augmentent l'authenticité et la pertinence culturelle de leurs auditoires. Pour les générations subséquentes, la continuité qui est permise par la compréhension de la langue maternelle et des traditions culturelles mène à la réaffirmation de l'ethnicité culturelle.

L'évolution des médias ethniques au Canada coïncide avec l'arrivée même des communautés immigrantes à ce pays. Une perspective historique dévoile que

dès leur arrivée, l'établissement d'un journal était une priorité importante et nécessaire. Ces débuts peuvent être retracés à un des premiers journaux au Canada. *The Halifax Gazette* a été publié pour la première fois en 1752. Le fondateur, John Bushell, a collaboré avec un partenaire allemand, Anton Heinrich, qui a introduit le premier journal ethnique, *Dei Welt und die Neuschottlandische*, en allemand (1777). En 1787, Anton Heinrich, un immigrant allemand est devenu un éditeur de presse, et il a commencé, à partir de la presse de la Gazette, a publié *Dei Welt et Neuschottlandischer Kalendar*, dont les titres signifient « le monde » et « le bulletin d'information du Néo-Écossais ». Il n'y a pas de copies qui existent aujourd'hui, mais le même individu a publié le *Nova Scotian Almanac* en allemand en 1788 et 1789. Une copie de l'*Almanac* est préservée par Bibliothèques et Archives Canada.

Quatre-vingt-dix années plus tard, dans une cabine de bois du Manitoba, des colons islandais publiaient *Framfari* (titre qui se traduit par « progrès »), le premier journal ethnique dans cette province. Cette communauté avait fui la famine, les volcans et l'instabilité politique. Longtemps après la disparition de *Framfari*, deux autres journaux ont été publiés en islandais, le *Heimskringla* (« le monde ») en 1886 et le *Logberg* (« la tribune ») en 1888. Les deux journaux ont fusionné en 1959 pour devenir le *Logberg-Heimskringla*, qui était rédigé en anglais. Il est devenu une publication bimensuelle en ligne qui est circulée dans toutes les communautés islandaises de l'Amérique du Nord et qui jouit de la réputation d'être le plus vieux journal ethnique au Canada encore en circulation aujourd'hui.

L'émergence et l'évolution des médias multiculturels destinés aux collectivités marginalisées au

Canada a été un parcours difficile avec tout plein de problèmes, mais il a aussi été transformé par ses défenseurs. Un exemple de ceci est l'hebdomadaire *The Provincial Freeman*. D'abord publié en anglais à Windsor, Ontario, le 24 mars 1854 anglais par Mary Ann Shadd-Carey, au moment où beaucoup d'esclaves fuyaient les États-Unis et s'installaient en Ontario. Elle-même était la fille d'esclaves noirs affranchis et elle était dévouée à la cause de l'indépendance et de l'autonomie des Canadiens noirs. Elle avait comme objectif de transformer, dans ses propres mots, « les réfugiés noirs en de citoyens modèles ». Mary Ann Shadd-Carey a été la première femme noire à fonder une publication hebdomadaire au Canada. Son éditeur, Samuel B. Ward, est né esclave. En 1856, le journal a été saisi à cause de dettes et son dernier numéro, le 49<sup>e</sup>, a été publié le 22 août 1857.

Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs publications multilingues allaient apparaître dans l'Ouest canadien alors que d'importantes vagues d'immigrants de l'Europe de l'Est arrivaient sur l'invitation du gouvernement de Laurier. Dès 1905, selon l'*Almanac canadien*, il y avait 18 publications en langues étrangères au Canada. Dans la décennie suivante, avec l'influx d'immigrants polonais et ukrainiens, des journaux dans ces deux langues ont commencé à être publiés et nos archives nous montrent qu'il y a eu une prolifération de journaux ethniques dans l'Ouest canadien à partir de 1916.

Dès 1951, suivant la vague d'immigration de l'après-guerre de l'Europe central et de l'Europe de l'Est, près de 70 publications ont vu le jour. Les décennies suivantes ont vu la croissance des médias ethniques proportionnels avec la croissance de diverses démographies. Dès 1965, on trouvait

des publications, par exemple, en italien, portugais, polonais, ukrainien, hongrois, biélorusse, allemand, slovaque, grec, et maltais. Dès les années 1970, il y a eu une croissance accélérée des médias destinés aux collectivités chinoises et sud asiatiques.

Les médias ethniques au Canada soulignent le besoin et la valeur de communiquer dans la langue de confort en abordant des sujets pertinents à des collectivités spécifiques qui ne sont pas adéquatement desservies par les médias traditionnels. La valeur des médias multilingues est exemplifiée dans un discours donné par le regretté Jack Layton. Dans son allocution donnée au *Canadian Ethnic Journalists' and Writers' Club* en 1992, il a décrit comment sa belle-mère âgée, qui était d'origine chinoise, lisait assidument toutes les publications sino-canadiennes disponibles du début à la fin. Il s'est demandé si elle en ferait de même avec les journaux anglophones traditionnels.

La valeur des médias ethniques est également démontrée lors du processus d'établissement et d'intégration et se manifeste à travers le respect que les collectivités accordent à ces médias ethniques, qu'ils considèrent être des sources d'information digne de confiance. Ceci est illustré encore plus par le fait que même si des informations similaires sont disponibles à partir d'autres sources, la source d'information préférée va être celle offerte dans la langue du lecteur. De plus, alors que les individus vieillissent et qu'ils vivent dans des pays qui ne sont pas leurs pays d'origine, ils ont tendance à revenir à leur langue maternelle, qu'ils considèrent davantage comme leur langue de confort.

En tant que troisième pilier de la communication au Canada, les médias ethniques ne fonctionnent pas

seulement comme un pont reliant le lecteur à du contenu, mais servent également comme baromètre de la représentation positive, de l'acceptation, de l'expression de soi et de son identité.

On pourrait soutenir que les collectivités ethnoculturelles développent et maintiennent leurs identités ethniques de concert avec l'influence de leurs options de communication. L'accès aux communautés ethnoculturelles locales et l'exposition à des gens qui parlent d'autres langues sont un facteur positif pour l'édification nationale. L'existence et la disponibilité des médias ethniques renforcent et améliorent la citoyenneté en créant un environnement confortable qui facilite la réussite de l'intégration ainsi qu'en contribuant au développement et à la vitalité des communautés.

Les médias ethniques canadiens agissent en tant que promoteurs d'une société équitable. En engageant le discours communautaire, ils deviennent un véhicule avec lequel réfuter les fausses suppositions concernant les différences culturelles et sociales. Les communautés ethnoculturelles bénéficient de la participation communautaire, de l'engagement à travers la communication dans leur langue de choix. C'est ce climat ouvert et de confiance qui soutient la diversité communautaire et peut ainsi être maximisé en tant qu'outil permettant de gérer les risques de déséquilibre social.

Les médias ethniques sont importants non seulement à un niveau local et national, mais ils contribuent également sur la scène internationale. Dans les cas où les pays d'origine sont aux prises avec un régime dictatorial, il a été démontré que les articles et les éditoriaux publiés et/ou diffusés au Canada ont permis de faire entendre des opinions alterna-

tives qui auraient autrement été étouffées.

Les médias multilingues au Canada aujourd'hui incluent une vaste gamme de services de communication, dont la presse écrite, les réseaux de radiodiffusion, les chaînes numériques et l'internet. La Canadian Ethnic Media Association a créé un annuaire des médias qui recueille plus de 1 200 médias multilingues en Ontario, Colombie-Britannique et Alberta seulement. Il est important d'exploiter cet outil et de mobiliser son potentiel pour la communication multilingue et l'accès aux différentes communautés.

Les journalistes, les rédacteurs, les maisons de presse et les télédiffuseurs ethniques canadiens ont tendance à être des leaders communautaires, des façonneurs d'opinions et des entrepreneurs. Ce leadership communautaire contribue à l'enrichissement, la sophistication et la dynamique positive de la société canadienne.

La diversité est une richesse nationale, tout comme le sont les médias ethniques canadiens. Les Canadiens qui parlent plusieurs langues et qui comprennent plusieurs cultures se font ouvrir des portes sur le marché international. Les médias ethniques canadiens sont la clé qui déverrouille des portes pour les Canadiens ici et ailleurs. Les médias multilingues canadiens aident à garantir que tous les Canadiens puissent hériter d'une citoyenneté intégrée et inclusive.

# LES ENJEUX HISTORIQUES AUTOUR DE L'IMMIGRATION NOIRE AU CANADA ET LEUR INFLUENCE SUR LA COMMUNAUTÉ NOIRE

LINTON GARNER

---

Linton Garner est un travailleur communautaire, éducateur, et le co-créateur (avec l'historienne Dorothy Williams et l'éducatrice Jennifer Santos-Sinclair) du *ABC's of Canadian Black History*, un kit éducatif pour les professeurs qui comprend des idées pour des activités à entreprendre lors du Mois de l'histoire des Noirs et d'autres outils d'apprentissage dont l'objectif est d'aider les étudiants à mieux comprendre le rôle des Noirs canadiens dans l'histoire canadienne.

Est-ce que l'enjeu de l'immigration et de l'intégration a historiquement été vécu différemment par la communauté noire que par les autres groupes d'immigrants? Et quels sont les enjeux auxquels ont été confrontés les individus noirs lors des quatre phases principales de l'immigration noire au Canada, qui a commencé au début du 18<sup>e</sup> siècle (l'influx d'individus vers la fin des années 1700 lorsque les Noirs affranchis ont quitté les États-Unis, faisant partie de la vague de loyalistes suite à la Révolution américaine; la migration vers le nord des esclaves fugitifs durant la Guerre civile américaine; l'arrivée des gens des Caraïbes anglaises et françaises entre le début des années 1960 et la fin des années 1990; et la migration accrue des Africains francophones et anglophones au tournant de ce siècle)?

## LES LOYALISTES NOIRS (1783-1800)

La première grande vague de Noirs au Canada s'est

produite après la Révolution américaine. Plus de 3000 noirs ont migré vers le Canada à la suite de la sortie de la Grande-Bretagne des 13 colonies, autour de 1783. Lorsque la Révolution commença vers la fin des années 1770, les Britanniques étaient beaucoup moins nombreux et, sous l'impulsion du désespoir, ont promis la liberté à tout esclave qui se battrait contre les Américains. La réponse fut stupéfiante et plus de 30 000 esclaves se sont joints à eux. Ils travaillèrent comme soldats, ouvriers, pilotes, cuisiniers et musiciens, et ils constituèrent une grande partie de l'effort de guerre britannique.

Tel que présenté sur le portail de l'histoire canadienne [blackhistory.com](http://blackhistory.com): « En 1775, Lord Dunmore, le gouverneur royal de la Virginie, se trouvait dans une situation désespérée. Plusieurs centaines de rebelles armés contrôlaient les rues et les terres de la Virginie. Dunmore a été contraint de fuir la capitale de Williamsburg et de se réfugier dans le village

portuaire de Norfolk. Désespéré, Dunmore a émis une proclamation demandant à tous les hommes en santé de l'aider à défendre la colonie — cette proclamation s'adressait également aux esclaves des rebelles. Il a promis à ces Noirs la liberté en échange de leur service militaire. Cette idée était controversée à l'époque, particulièrement parmi les loyalistes qui étaient propriétaires d'esclaves et qui craignaient une rébellion massive. Certains crurent que Dunmore était devenu fou. Toutefois, cette stratégie s'avéra être une grande réussite. Au courant d'un mois, Dunmore rassembla 800 soldats. La proclamation du Lord Dunmore avait été la première instance d'émancipation massive d'esclaves dans l'histoire américaine, et nous devons donc nous en souvenir comme d'un important moment historique.»

Les Britanniques avaient commencé à reconnaître la valeur économique de cette politique. Encourager les esclaves à fuir allait affaiblir l'économie de plantation qui soutenait les rebelles, et les propriétaires fonciers du sud seraient forcés à utiliser leurs hommes pour surveiller leurs esclaves au lieu de se battre contre les Britanniques. En 1779, Sir Henry Clinton émit la Proclamation de Philipsburg, qui prolongea la Proclamation Dunmore afin d'y inclure tous les esclaves rebelles qui pourraient fuir, prêts à aider les Britanniques ou pas, partout dans les colonies.

Après la fin des hostilités, les Britanniques ont été forcés de garantir la protection de plus de 30 000 ex-esclaves et Noirs affranchis qui s'étaient joints à leur cause. Les Britanniques avaient donc promis aux loyalistes noirs — qui ne possédaient pas de tels privilèges dans les colonies — des certificats de liberté, 40 acres de terre et la possibilité d'aller au Canada rejoindre une société de sujets britan-

niques partageant des valeurs similaires. Ainsi, les Britanniques amenèrent environ 3000 Noirs en Nouvelle-Écosse en provenance de la Caroline du Nord en 1783.

Toutefois, lors de leur arrivée, ces individus s'aperçurent que la réalité différait largement de ce qu'ils s'étaient fait promettre. En gros, ils ne reçurent jamais leurs terres. Ils étaient tellement dépendants des provisions britanniques qu'ils devaient travailler comme des serviteurs (presque esclaves) afin de pourvoir à leurs besoins. Ils ne furent jamais traités en égaux et dans plusieurs cas, ils ont été floués de leurs terres et de leurs provisions par les propriétaires britanniques, contraignant ainsi la population noire à devenir une main d'œuvre exploitée. À la fin, plusieurs décidèrent de retourner en Afrique occidentale, à Sierra Leone, sous la direction de gens comme Boston King, qui les avaient convaincus qu'il y aurait plus d'opportunités en Afrique.

### **AVANT ET APRÈS LA GUERRE CIVILE AMÉRICAINE (1790 – 1910)**

Plusieurs personnes croient que les Noirs sont arrivés récemment au Canada, alors qu'en réalité, ce n'est pas du tout le cas. Depuis l'arrivée des premiers navires d'esclaves à Jamestown, en Virginie en 1619, les Noirs ont su se frayer un chemin vers le Canada en tant qu'esclaves, fugitifs ou en tant qu'individus libres cherchant des opportunités et la liberté. Dès 1790, des Noirs s'établirent à travers le pays, de la Colombie-Britannique jusqu'en Nouvelle-Écosse — la majorité de la population noire s'installa dans le sud de l'Ontario.

Vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle en Ontario, plusieurs ont trouvé les opportunités qu'ils cherchaient étant

donné qu'on y retrouvait plusieurs communautés fleurissantes qui accueillait les Noirs, notamment la colonie Wilberforce au nord de London, la colonie Elgin à Buxton, la colonie Oro au-dessus de Lake Simcoe, et la Refuge Home Society près de Windsor. Ces communautés se trouvaient en grande partie dans des régions rurales puisque la plupart des esclaves fugitifs désiraient avoir leurs propres fermes et possédaient les compétences nécessaires pour réussir à cet égard. D'autres individus ont trouvé des emplois, ont lancé des entreprises et ont établi de profondes racines dans le cœur de la ville, particulièrement dans la ville de Toronto.

Toronto accueillit 3000 résidents noirs et bénéficia des vagues d'immigration qui ont eu lieu après 1833, lorsque l'Empire britannique abolit l'esclavage, puis en 1850, lorsque les États-Unis ont adopté la *Loi sur les esclaves fugitifs* (Fugitive Slave Act). Cette loi permettait aux propriétaires d'esclaves de recapturer des esclaves fugitifs, et ceci, même dans les États libres du nord. Les Noirs tentaient également d'atteindre la liberté en passant par le Chemin de fer clandestin (Underground Railroad), un réseau de foyers d'hébergements secrets qui guidaient les esclaves fugitifs vers le Canada. La fuite à travers le Chemin de fer clandestin avait commencé dès 1790, mais sa popularité s'épanouit avec les efforts des abolitionnistes, vers 1830, et continua jusqu'à la fin de la guerre civile américaine en 1865.

Évidemment, les Noirs nouvellement arrivés trouvèrent les conditions meilleures que les loyalistes noirs lors de leur arrivée vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Bien qu'il y ait eu une certaine résistance envers leur présence, plusieurs des communautés mentionnées ci-haut étaient accueillantes envers cette

population — c'était effectivement le cas à Saint-Catharines, Ontario, où la célèbre combattante de la liberté Harriet Tubman habitait alors qu'elle s'est trouvée sur la « Liste des personnes les plus recherchées en Amérique » pendant 15 ans pour avoir supposément orchestré le Chemin de fer clandestin.

### **DÉCRET C.P. 1911-1324 — LA PROPOSITION D'INTERDICTION DE L'IMMIGRATION NOIRE AU CANADA**

Le décret du conseil C.P. 1324 a été approuvé le 2 août 1911 par le cabinet du premier ministre Sir Wilfrid Laurier. L'objectif du décret avait été d'interdire l'entrée au Canada aux personnes noires pendant une période d'un an parce que, selon celui-ci, « la race noire... est considérée comme inadaptée au climat et aux exigences du Canada ».

Après la fin de la guerre civile américaine, plusieurs Noirs avaient déjà quitté le Canada pour revenir aux États-Unis. Comme nos homologues américains, les Canadiens se tournaient vers l'Ouest pour développer encore plus le pays, et, pour ce faire, ils engageaient des fermiers pour travailler la terre, un mouvement colonisateur qui a dépossédé les Premières Nations des territoires qu'elles avaient occupés pendant des siècles. Le gouvernement canadien et le gouvernement américain se sont mis à promouvoir la migration et l'établissement à l'Ouest.

Plusieurs des individus se dirigeant vers l'Ouest à la recherche de terres convenables étaient des anciens esclaves, et ils étaient parmi les pionniers qui firent de l'Ouest une puissance agricole. Toutefois, plusieurs individus aux États-Unis ne trouvèrent pas les conditions acceptables, alors que les soi-disant lois de « Jim Crow », qui imposaient la

ségrégation et d'autres restrictions, ont été adoptées afin d'empêcher les Noirs d'accéder à des terres, de voter et/ou de posséder n'importe quel type de propriété. Toutefois, les Noirs se sont lentement rendu compte qu'il n'y avait pas de telles lois au Canada et ils commencèrent à se tourner vers le Nord vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Alors que l'influx de Noirs commençait à augmenter à cause des terres à prix modiques et de la procédure d'immigration accélérée offerte par le gouvernement canadien aux fermiers certifiés, certains citoyens de l'Alberta commencèrent à devenir méfiants de leurs voisins noirs. En fait, en 1905, certains électeurs présentèrent une pétition à leur député, le ministre de l'Intérieur Frank Oliver, qui visait à exclure les Noirs du Canada à cause de « la sérieuse menace qu'ils posent au bien-être futur d'une large portion du Canada de l'Ouest, à cause de l'influx alarmant de colons noirs » (Historica Canada).

Le gouvernement du Canada encourageait l'arrivée massive de colons et d'immigrants dans l'Ouest durant cette époque. Toutefois, plusieurs politiques d'immigration visant l'exclusion étaient en place à ce moment (dont la taxe d'entrée sur les Chinois), la plupart desquelles ont été développées en réaction aux préjugés sociaux. De plus, le ministère de l'Intérieur (responsable de l'immigration) priorisait les nouveaux arrivants selon leur ethnicité, et en ordre décroissant de préférence. Au sommet de la liste se trouvaient les Britanniques et les Américains, suivis des personnes de l'Europe centrale et du Nord, puis les Juifs, les Asiatiques, les Rohms — les personnes noires se retrouvaient à la fin de cette liste.

Ainsi, le célèbre décret du conseil C.P. 1911-1324 a été approuvé par le cabinet, mais n'a jamais été

présenté devant la Chambre des communes. Bien que la loi ne fut jamais adoptée, le gouvernement canadien a utilisé des « tactiques de désinformation » qui ont découragé plusieurs Noirs d'entrer au Canada. En fait, les autorités ont commencé à restreindre l'accès à de l'information sur l'immigration et ont soumis les Noirs à des examens médicaux biaisés à la frontière afin de les décourager. Ils ont envoyé des représentants gouvernementaux à Oklahoma afin de dissuader les Noirs de venir en les informant que le racisme au Canada était aussi grave qu'aux États-Unis et que le climat froid serait mauvais pour leur santé.

Malgré ces tactiques racistes, plusieurs Noirs sont venus en Alberta et se sont établis à Edmonton et dans ses environs de 1905 à 1912. Une telle colonie, Amber Valley, a reçu une attention spéciale — dont un film documentaire — parce qu'elle a été la dernière communauté résultant de cette vague d'immigration. Dans plusieurs cas, les tactiques de dissuasion du gouvernement ont fonctionné et les tendances normales des vagues d'immigration de cette population ont cessé, mais pas avant la création de colonies de Noirs à Junkins, Campsi et Keystone en Alberta (maintenant Wildwood, Barrhead et Breton, respectivement), et deux colonies en Saskatchewan, Eldon et Maidstone.

Les politiques et stratégies d'immigration racistes du gouvernement canadien ont duré jusqu'au début des années 1960 et jusqu'à la prochaine grande vague d'immigration de Noirs au Canada.

### **LA PROMESSE DE L'IMMIGRATION (1950 – 1990)**

Bien qu'il n'y ait pas eu une grande amélioration pour les immigrants Noirs au début du 20<sup>e</sup> siècle —

l'entrée au Canada leur était encore en grande partie interdite, même après la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration* — les choses se sont beaucoup améliorées dans la deuxième moitié du siècle. En 1960, le premier ministre de l'époque, John Diefenbaker, a introduit une Déclaration des droits qui a mené, deux années plus tard, à l'introduction d'une nouvelle loi sur l'immigration à la Chambre des communes. Cette déclaration a enlevé, en grande partie, tous les éléments discriminatoires antérieurs basés sur la race ou l'origine ethnique. Toutefois, les immigrants européens jouissaient encore d'une gamme plus étendue de possibilités (comme la possibilité de rapatrier leurs familles) que les non-Européens.

Dès 1970, les Asiatiques et les Noirs composaient 25% de tous les immigrants au Canada. Durant les quelques années suivantes, beaucoup de changements se sont produits dans les politiques du pays — notamment la Loi sur le multiculturalisme de 1972 et le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants de 1974. Ces politiques rendirent le Canada plus attrayant aux nouveaux arrivants, et la troisième vague d'immigrants provenant des Caraïbes anglophones et francophones commença à arriver.

Cette vague a été initiée par la dissolution de l'Empire britannique et l'émergence de l'idée du Commonwealth, ce qui encouragea les Noirs des Caraïbes à émigrer vers le Canada. Statistique Canada montre que dès le milieu des années 1960, il y avait 15 000 Noirs d'origine caribéenne vivant à Toronto. Depuis lors, des centaines de milliers de Noirs provenant de cette partie du monde sont venus s'installer au Canada ; dès l'année 2000, plus de 600 000 Noirs vivent dans ce pays. Il n'est pas surprenant de constater que les immigrants cana-

diens noirs se sont installés dans les provinces qui coïncident le mieux avec la langue de leurs pays d'origine ; ainsi, en 2001, 90% des immigrants d'origine haïtienne vivaient au Québec alors que 85% des immigrants d'origine jamaïcaine vivaient en Ontario.

Curieusement, près de 30% des Canadiens noirs sont d'origine jamaïcaine et un autre 32% a des racines ailleurs dans les Caraïbes ou les Bermudes. Il y a beaucoup de jeunes puisque 60% de tous les Canadiens noirs sont âgés de moins de 35 ans. Il y a plus de femmes noires au Canada que d'hommes noirs — 32 000 femmes de plus. D'après le recensement de 2011, près d'un million de Canadiens noirs — 945 665 individus — se considèrent comme ayant des origines africaines/caribéennes. Évidemment, la population a changé dramatiquement au cours des 50 dernières années à cause des politiques d'immigration plus inclusive de la dernière moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

La communauté noire représente environ 2,9% de la population canadienne, et parmi eux se trouve les représentants de diverses communautés de la diaspora africaine — près de 300 000 citoyens en 2007. La communauté afro-canadienne se trouve principalement en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Alberta. Les individus ayant des origines africaines représentent le groupe récent le plus prédominant de Noirs à avoir immigré au Canada, et ils viennent principalement de la Somalie, de l'Afrique du Sud, du Ghana et de l'Éthiopie.

## LA COMMUNAUTÉ ACTUELLE

Indépendamment de nos origines, ou du fait que nos ancêtres soient arrivés ici au 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup>

siècle, nous sommes tous confrontés aux mêmes enjeux aujourd'hui. La problématique du racisme s'insinue encore dans la vie de nos enfants comme elle le faisait dans celle de nos ancêtres.

Notre communauté est encore sous-représentée dans les institutions canadiennes, la fonction publique et parmi nos représentants élus. Nous avons 50 % plus de chances de faire face au sous-emploi, particulièrement pour ce qui en est des individus âgés de moins de 35 ans, et nous sommes surreprésentés dans les services sociaux et le système pénal. Les statistiques indiquent que 41% des enfants et des jeunes à la Société d'aide à l'enfance de Toronto sont noirs. Toutefois, seulement 8,2% de la population de Toronto de moins de 8 ans est noire.

Les promesses de l'immigration ne se réalisent pas toutes — que vous allez trouver une vie meilleure dans une autre communauté, ou que les populations existantes vont être accueillantes envers vous. Ces difficultés semblent être les mêmes en 2017 qu'en 1783.

# CANADA 150 : L'EMPREINTE JUIVE

MYER SIEMIATYCKI

---

Myer Siemiatycki est professeur au département de Politiques et d'Administration Publique à l'Université Ryerson. Myer est l'ancien directeur fondateur du programme d'études supérieures interdisciplinaires dans le domaine de l'immigration et de la colonisation à Ryerson. Ses recherches et ses publications comprennent les domaines de l'immigration, des études urbaines et du travail. Parmi certaines réalisations, nous notons le Distinguished Educator Award, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (1992) ; le Ryerson Popular Professor Citation, du Guide des Universités canadiennes de Maclean's (2003-2006) ; le Prix du Service à la Faculté et Chef du Domaine de Recherche de l'Université de Ryerson, du Centre of Excellence for Research on Immigration & Settlement de 2001 à 2006. En 2012, Siemiatycki il obtient la première chaire de Jack Layton, et dirige le Club de Lecture Jack Layton et l'École pour le Leadership des Jeunes de Jack Layton.

Imaginez, si vous en êtes capables, un Canada sans personnes juives.

Pas de bagels. Pas de Leonard Cohen. Pas de Fannie «Bobbie» Rosenfeld (indice: athlète canadienne da la première moitié du siècle, 1900-1950). Pas de mots yiddish pour exprimer le bon mot, et ceci, dans nos deux langues officielles (indices : *chutzpah*, *klutz*, *shlock*, *schmooze*, *tchatschke*).

Nous vivrions dans un Canada diminué. Comme toute communauté immigrante en ce pays, les Juifs ont légué au Canada plusieurs de leurs sommités et ont faits des contributions majeures. Mais bien entendu, pas deux individus ou deux peuples ne sont exactement pareils.

Ce qui distingue probablement le plus les Juifs du Canada est ce qui les a amenés ici — et ce qu'ils ont emmené avec eux. Les immigrants juifs sont principalement venus au Canada parce qu'ils n'étaient pas les bienvenus dans les pays où ils sont nés. Les plus importantes vagues d'immigrants juifs au Canada ont eu lieu à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Leur migration a été déclenchée en raison de la discrimination, de la persécution, et au pire moment — à cause de l'extermination collective.

Peu importe l'endroit où ils sont nés avant d'émigrer ici, les Juifs étaient cet éternel « autre » : ils se différenciaient de la culture nationale dominante par leur religion, leurs rituels, leur langue et par leur racialisation. Les Juifs étaient bien entendu le

peuple emblématique de la migration et de la diaspora. Poussés à l'exil il y a de ça deux mille ans, leurs communautés prospéraient dans des dizaines de pays à travers le monde dès le 19<sup>e</sup> siècle.

N'ayant pas de patrie, les Juifs ont probablement été les premiers transnationalistes et multiculturalistes au monde. Leur désir d'appartenir à un pays natal était aussi fort que celui de revenir à leur patrie ancestrale. Ils se sont adaptés à la culture dominante de leurs pays de naissance sans toutefois abandonner leur culture et leurs traditions ancestrales.

Les Juifs, en bref, ont eu l'« avantage » d'arriver au Canada avec deux mille ans d'expérience en tant qu'étrangers. Ceci leur a bien servi lors de leur arrivée dans un Canada méfiant envers ces nouveaux arrivants. La caractérisation clichée, bien qu'elle ne soit pas fautive, d'un peuple errant, représente bien leur expérience collective, et a nourri parmi eux une disposition culturelle à pouvoir s'adapter à une nouvelle société ainsi qu'à préserver les marqueurs uniques de leur identité ancestrale.

La contribution la plus importante que les Juifs ont faite au Canada a précisément été leur engagement à être aussi canadien que juif. Ceci n'a pas été un parcours facile. Toutefois, au bout du compte, ce parcours a autant transformé la communauté juive que le Canada.

La population juive du Canada a passé de 3 000 individus en 1867 à plus de 125 000 individus en 1921 à un peu plus de 390 000 individus en 2011. Les vagues massives de la migration juive au Canada ont été causées par une persécution intensifiée ou l'insécurité grandissante. Toutefois, les Juifs ont rapidement compris que l'antisémitisme pou-

vait aussi bien prospérer dans les climats froids du *naivelt* (Nouveau Monde). En effet, déjà à l'époque coloniale française, il était défendu aux non-catholiques de s'installer en Nouvelle-France. Peu de juifs sont arrivés durant les cent ans de l'Amérique du Nord britannique (1760-1867), ou durant les 30 premières années après la Confédération.

Des temps difficiles pour les Juifs de l'Europe de l'Est (pogroms, des lois discriminatoires, des guerres et la privation) ont causé une migration massive vers le Canada à partir de la fin des années 1890 jusqu'en 1914, et puis encore une fois dans les années 1920.

Le Canada auquel ces Juifs ont été confrontés n'était pas entièrement différent du monde qu'ils ont fui. Ici aussi, des politiciens fulminaient contre les Juifs et les considéraient comme des étrangers. La poursuite de certaines professions, certains loisirs et certains domaines d'études était interdite, ou grandement limitée, pour les Juifs. Ils ont été effectivement exclus de l'achat de maisons et de l'utilisation des espaces publics dans certaines zones. Ils pouvaient également être confrontés à des gangs d'antisémites qui déchainaient des émeutes urbaines (Tulchinsky 2008).

Les conséquences les plus désastreuses de l'attitude inhospitalière du Canada envers les Juifs, bien entendu, se sont produites durant les années 1930 au moment où le climat en Europe a dégénéré vers le génocide. Alors que les Juifs cherchaient frénétiquement un refuge à l'étranger, et que la communauté juive marginalisée du Canada plaidait avec les autorités gouvernementales pour une aide humanitaire, « aucun, c'est encore trop » avait été la réponse. Le Canada a eu le pire bilan pour ce qui

en est de l'accueil de réfugiés juifs parmi tous les pays occidentaux. Le premier ministre Mackenzie avait confié à son journal sa peur que des émeutes puissent éclater dans les rues du Canada s'il accueillait un nombre substantiel de Juifs. Après la Seconde Guerre mondiale, lorsque 90 % des Juifs d'Europe ont été assassinés, l'opinion publique canadienne et les autorités publiques ont continué à s'opposer à l'accueil de réfugiés juifs européens. Avec hésitation, les portes se sont lentement ouvertes vers la fin des années 1940 (Abella et Troper 1982).

L'attitude du Canada envers les Juifs au cours de son premier centenaire de Confédération n'était certainement pas un exemple isolé de racisme et de discrimination. Les politiques concernant les peuples autochtones ainsi que d'autres groupes d'immigrants racialisés — chinois, asiatique du sud, japonais — étaient le reflet d'un Canada qui prendrait du temps pour se défaire de cette conception de soi étroite, marquée par les pratiques d'exclusion et centrée sur les nations fondatrices britanniques et françaises, blanches et chrétiennes.

Remarquablement, le refus du Canada d'accueillir les réfugiés de l'Holocauste deviendra plus tard l'inspiration poussant le pays à être plus sensible aux vies en danger à l'étranger. Vers la fin des années 1970, alors que les réfugiés vietnamiens fuyaient leur pays natal avec l'espoir d'accéder à de nouveaux départs, le ministre de l'Immigration du Canada, Ron Atkey, lisait une première version du classique d'Irving Abella et de Harold Troper, *None is Too Many*. Il a conclu de cette lecture que son gouvernement ne répéterait pas la même catastrophe pour l'humanité qui a eu lieu dans les années 1930. Soixante mille réfugiés vietnamiens arrivés par bateau avaient alors été admis au Canada. Plus

récemment, les expériences vécues par les réfugiés juifs et vietnamiens étaient de nouveau invoquées afin de mobiliser du soutien envers les réfugiés syriens (Goodspeed 2014).

L'expérience des Juifs a également eu un impact majeur sur la place des identités minoritaires au sein de la société canadienne. Les Juifs, ainsi que les autres minorités, se sont battus contre les pratiques discriminatoires dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, de l'accès au logement et dans les autres sphères de la vie quotidienne. En effet, James Walker a écrit à propos de la « phase juive » dans le mouvement pour l'égalité raciale au Canada (Walker 2000). À partir du milieu des années 1940 jusqu'au milieu des années 1970, les organisations et les voix juives se sont activement élevées contre l'antisémitisme et les autres manifestations du racisme. Les Juifs se sont ralliés avec les Noirs afin de révoquer des lois discriminatoires et de faire progresser la législation sur les droits de la personne.

Les Juifs étaient bien placés pour être des défenseurs des droits de la personne. Leur tradition religieuse résonnait avec les appels prophétiques à la justice. Leurs expériences vécues à l'étranger et au Canada étaient marquées par l'injustice. En 1919, ils ont établi le Congrès juif canadien, une organisation nationale, qui est une voix institutionnelle robuste leur permettant de plaider au nom de la communauté. De plus, les Juifs avaient une autre plateforme institutionnelle importante — le mouvement syndical canadien où les Juifs étaient bien représentés non seulement en tant que membres, mais aussi dans les postes de direction. Entre les années 1945 et 1975, les Juifs canadiens ont joué un rôle considérable dans la transformation de l'image du Canada, de ses droits et des politiques d'immigration.

Dans la transformation du Canada de Mackenzie King — un Canada britannique, chrétien, méfiant face aux différences religieuses, ethniques et raciales — en celui de Pierre Trudeau, qui lui, défendait l'universalité des droits de la personne et le multiculturalisme (Troper 2010).

Pendant deux mille ans, les Juifs ont préservé et transplanté leur identité et leur culture distinctes dans les douzaines de pays vers lesquels ils ont migré. Les Juifs ont également laissé leur marque sur le Canada — particulièrement sur le paysage urbain. Le quartier Saint-Laurent-Main de Montréal, celui de Ward à Toronto et le North End à Winnipeg sont la preuve que les nouveaux arrivants juifs disposaient d'une culture qu'ils voulaient conserver. Au fur et à mesure que les Juifs déménageaient vers des quartiers plus aisés, les synagogues, les écoles juives, les restaurants cachère et les centres culturels les ont suivis. Les Juifs ont démontré que le Canada était en mesure de contenir de façon créative plusieurs codes culturels distincts.

Le Canada moderne a été exceptionnellement généreux envers les Juifs. Constituant à peine 1% de la population, les Juifs canadiens ont apporté une contribution considérable à de nombreuses dimensions de la vie canadienne : en arts, en sciences, dans les métiers, au sein du milieu universitaire, en économie, dans les médias, les mouvements sociaux, en philanthropie et dans les politiques. En général, on peut assumer que les Juifs ont connu un succès au Canada et ont joué un rôle substantiel dans le remaniement du pays. Ils doivent beaucoup à ce pays, et ont énormément contribué à ce pays.

Présentement, les Juifs canadiens constituent une communauté hautement diversifiée, même frac-

tionnée et fragile. De l'extérieur, les gens peuvent avoir une impression simplifiée, même stéréotypée de cette communauté minoritaire. Le judaïsme canadien nous rappelle qu'il existe plusieurs cultures au sein d'un même groupe multiculturel. Il y a de nombreux facteurs qui distinguent les Juifs canadiens entre eux. Il existe cinq facteurs évidents :

1. la religion (pratiquant ou laïque) ;
2. l'ascendance géographique et culturelle (Ashkenazi — Europe de l'Est, sépharade — l'Afrique du Nord, ou Mizrachi — d'origine arabe) ;
3. les revenus (riche ou pauvre) ;
4. les politiques canadiennes (de droite, centriste ou de gauche) ; et
5. les politiques israéliennes (« faucon » ou « colombe »).

Peu de groupes canadiens ont autant profité de l'inclusion et du multiculturalisme au Canada que l'ont fait les Juifs. Alors que le nativisme et le racisme sont de nouveau à la hausse mondialement, les Juifs canadiens devront honorer l'appel de notre hymne national de protéger les valeurs du pays qu'ils ont aidé à forger.

## RÉFÉRENCES

ABELLA I. et H. TROPER. 1982. *None Is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*. Lester & Orpen Dennys.

GOODSPEED, P. 2014. "Can Canada duplicate its boat people rescue with Syrian refugees?" *The Toronto Star*, 26 septembre.

TROPER, H. 2010. *The Defining Decade: Identity, Politics, and the Canadian Jewish Community in the 1960s*. Toronto: University of Toronto Press.

TULCHINISKY, G. 2008. *Canada's Jews: A People's Journey*. Toronto: University of Toronto Press.

WALKER, J. W. ST. G. 2002. "The 'Jewish Phase' in the Movement for Racial Equality in Canada", *Canadian Ethnic Studies Journal*, Vol. 34.

## LES NUANCES DE L'IMMIGRATION PASSÉE : L'EXPÉRIENCE DES IMMIGRANTS CHINOIS

AVVY GO ET DORA NIPP

---

Avvy Go est la présidente du Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic et est member du conseil communautaire du Law Commission of Ontario.

Dora Nipp est la directrice générale du Multicultural History Society of Ontario.

Le triomphe des Chinois au Canada ne consiste pas seulement des obstacles qu'ils ont surmontés à travers l'histoire, mais également des contributions importantes qu'ils ont faites, et continuent à faire, à la société canadienne.

Bien qu'ils soient arrivés sur la côte ouest vers la fin des années 1780, les Chinois sont encore perçus par la société générale comme un groupe de nouveaux arrivants, et sont traités en tant qu'« étrangers perpétuels » depuis la création du pays. En réalité, les Chinois ne forment pas un groupe monolithique. Ils représentent un potpourri d'ethnicités et de dialectes, et possèdent des valeurs sociales, des opinions politiques et des croyances divergentes. Ils représentent virtuellement toutes les régions de la diaspora chinoise. Le seul dénominateur commun que partagent tous les Chinois au Canada, ainsi même que tous les immigrants de ce pays, indépendamment du moment de leur

arrivée et de leur lieu précis d'origine, est l'héritage de l'histoire coloniale du Canada et son traitement contemporain des immigrants. L'histoire de leur communauté est aussi longue et texturée que celle de leurs homologues européens. Des milliers de Chinois ont participé à la ruée vers l'or de 1898, non seulement en tant que mineurs, mais aussi en tant qu'entrepreneurs qui opéraient des restaurants et des buanderies, et qui fournissaient des légumes frais aux alentours de Quesnel Forks et Barkerville. En 1868, les Américains ont négocié un traité sur l'immigration avec la Dynastie Qing pour qu'un groupe de travailleurs construise le système ferroviaire américain. À leur tour, ils ont fourni au Canadien Pacifique (CFCP) des travailleurs compétents pour compléter la portion de l'ouest du chemin de fer. Les « muscles chinois », plus de 15 000 travailleurs qualifiés, ont coupé, creusé et dynamité un chemin de l'Alberta jusqu'à la Colombie-Britannique. Pendant ce temps, à Victoria et

Vancouver, les Chinois s'étaient intégrés dans tous les secteurs de l'économie avec leurs propres entreprises — ils étaient des tailleurs, des vendeurs de cigares, des cordonniers, des fermiers, des domestiques, et ils travaillaient dans l'industrie alimentaire (cafés et restaurants), etc.

Mais en tant qu'immigrants, ils n'étaient pas tous traités également et il existait un contraste marqué entre l'expérience des immigrants de l'Europe — qui étaient sur une « liste préférentielle » — et ceux des gens racialisés qui ont traversé l'océan Pacifique, et cette distinction allaient être élargie pour inclure les immigrants des Caraïbes, de l'Afrique et de l'Amérique centrale et du sud. Aussitôt le dernier pic du CFCP enfoncé dans le sol, les Canadiens ont demandé l'expulsion des travailleurs chinois et l'introduction d'une taxe prohibitive. Le gouvernement canadien y a obtempéré. Les lois sur l'immigration chinoises ont été introduites afin de limiter l'immigration chinoise et afin de pénaliser ceux qui étaient déjà au pays. Les mesures les plus connues sont ces « taxes d'entrée » qui imposaient une gamme d'impôts sur les Chinois entrant au Canada. Elle a passé de 50 \$ en 1885, à 100 \$ en 1901, à 500 \$ en 1903, et finalement à une exclusion complète en 1923. Les coffres du gouvernement se sont remplis avec près de 23 millions de dollars provenant de la taxe d'entrée. Ces prélèvements étaient particulièrement insidieux puisque les Chinois étaient le seul groupe auquel ils s'appliquaient et qu'ils étaient basés spécifiquement sur la race.

Lorsque cette mesure n'a pas entravé l'influx d'immigrants chinois, le gouvernement du Canada a mis en place une gamme de lois visant à exclure les Chinois, qui empêchait efficacement tous les Chinois d'entrer au Canada entre 1923 et 1947.

Pendant ce temps, les Chinois au Canada ont vu plusieurs de leurs droits civiques, économiques et politiques se faire sérieusement restreindre ou anéantir, notamment leur droit de vote, le droit de travailler dans certains secteurs importants (en particulier dans les mines) et le droit d'accéder à diverses professions, dont la loi.

Après l'abolition de la loi sur l'exclusion des Chinois en 1947, les restrictions sur l'immigration chinoise sont demeurées. Par un décret en conseil, les seuls immigrants chinois qui étaient admis étaient les époux et les enfants d'âge mineur non mariés de citoyens canadiens et de résidents permanents. Afin de contourner cette loi dure et raciste, plusieurs immigrants chinois sont venus au Canada en tant que « fils de papier », c'est-à-dire en tant qu'hommes qui alléguaient être les fils de citoyens canadiens ou d'immigrants au Canada, soit en ayant acheté le certificat de naissance d'un autre homme ou en faisant circuler le même certificat de naissance parmi les immigrants potentiels. Au total, environ 11 000 fils de papier chinois sont venus au Canada de cette façon durant cette période.

Le gouvernement canadien croyait que cette communauté allait disparaître lentement, mais, au contraire, bien que le quart des Chinois aient quitté le Canada, les familles qui y sont restées ont prospéré durant l'époque de l'exclusion. Ne se laissant pas décourager par leur statut de peuple marginalisé et étant fiers d'être Canadiens, 500 jeunes Sino-Canadiens se sont engagés durant la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient des soldats dont le Canada ne voulait pas, mais ils se sont battus au nom du Canada, quoique sous le commandement des Britanniques. Finalement, ils ont gagné le droit de vote, mais les changements quotidiens dans leur

condition allaient venir très lentement et, comme ce fût le cas pour la plupart des vétérans racialisés, même le port d'un uniforme ne pouvait leur assurer du service dans les établissements gérés uniquement par des Blancs.

Le contexte historique et les expériences des autres peuples racialisés sont nécessaires pour comprendre le contexte racialisé de l'immigration au Canada et des politiques concernant les réfugiés, et comment les lois et les pratiques du passé continuent d'avoir un impact sur les communautés racialisées d'aujourd'hui. Malgré notre réputation enviable en tant qu'une des nations les plus diversifiées au monde, la réalité des pratiques d'immigration du Canada contraste fortement avec la perception que les autres se font de nous.

Le Canada a parcouru un long chemin depuis la première vague d'immigration chinoise, mais le racisme joue encore un rôle clé dans l'élaboration de la politique d'immigration canadienne. Des obstacles systémiques continuent de poser des défis importants pour les Canadiens chinois et autres personnes de couleur. Par exemple, des travaux de recherche récents ont confirmé la pauvreté racialisée qui existe aujourd'hui en Ontario — la destination de plus de 60 % des nouveaux arrivants. L'étude réalisée par United Way of Greater Toronto, *Poverty by Postal Code* (la pauvreté par code postal), résume le mieux la situation. Entre 1981 et 2000, les taux de pauvreté chez les communautés non racialisées à Toronto ont diminué de 28 %; au cours de la même période, les taux de pauvreté parmi les communautés racialisées ont augmenté de 361 %. Dans la ville de Toronto, les familles chinoises sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, comparativement à leurs homologues blancs.

Le marché du travail du Canada démontre une tendance à ne pas reconnaître les compétences acquises à l'étranger, et l'invalidation des titres de compétence contribue au double coup dur d'être pauvre et racialisé. À leur arrivée au pays, de nombreux immigrants chinois, comme d'autres immigrants racialisés, se retrouvent confinés dans des ghettos à « col-brun » — contraints d'accepter des emplois peu prestigieux et peu payants dans l'industrie du service.

Les restrictions actuelles sur les points d'accès de l'immigration créent des barrières raciales pour les immigrants de la catégorie économique ainsi que pour les demandeurs indépendants. Bien que de nombreux Canadiens ne sont pas à l'aise de parler de race, la liste préférentielle canadienne a été récupérée par une autre stratégie basée sur des considérations d'affaires en apparence anodine. Par rapport au nombre d'habitants, pourtant, il y a beaucoup plus de bureaux des visas en Europe qu'en Asie, Afrique ou toute autre région du monde. Puisqu'il y a moins de ressources disponibles, le temps de traitement sera plus long dans ces régions non privilégiées, même pour ceux qui sont qualifiés. Par exemple, le temps d'attente peut être de jusqu'à quatre ans pour quelqu'un qui fait sa demande à titre d'immigrant indépendant de Pékin. Un candidat avec les mêmes qualifications pourrait recevoir un visa d'immigration après seulement quelques mois s'il soumet une demande de, disons, l'ambassade du Canada en Allemagne. La répartition inégale des ressources sert à contrôler, sinon décourager, l'immigration à partir des pays mal desservis.

En 2012, le gouvernement a délaissé le « système de points » pour plutôt cibler des secteurs

qui attirent des immigrants possédant certains ensembles de compétences, notamment des compétences linguistiques. La même année, le Programme des travailleurs qualifiés du volet fédéral a été éliminé et ceux qui avaient fait leur demande avant 2008 ont été informés que leurs demandes et leur argent leur seraient retournés. Quelque 280 000 personnes ont été touchées par la décision. En 2014, le gouvernement du Canada a annulé les demandes sous les catégories d'entrepreneur et de gens d'affaires, dont profitaient les Chinois riches voulant immigrer<sup>1</sup>.

Sans aucun doute, le plus controversé des obstacles systémiques est celui auquel font face les immigrants de la catégorie familiale. Les différentes Lois de l'immigration chinoise restrictives visaient à décourager les familles chinoises de s'installer au Canada. La réunification familiale demeure aujourd'hui une catégorie dans laquelle la race et la racialisation jouent *encore* un rôle significatif en matière de discours public et d'axiomes de politique.

En 1978, la « réunification familiale » était l'un des principaux objectifs de la loi sur l'immigration. La majorité des immigrants qui entraient au Canada chaque année faisaient partie de la catégorie de la famille. Depuis le début des années 90, toutefois, le pourcentage d'immigrants de la catégorie de la famille a diminué régulièrement. De plus en plus, notre politique de sélection des immigrants est axée vers les ouvriers qualifiés et les professionnels de la catégorie « indépendants » et les immigrants travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés qui ont des permis de travail temporaire. Depuis 2010, les travailleurs temporaires ont dépassé les résidents

permanents comme la principale source de la population active du Canada.

De plus, des critères d'admissibilité financière de plus en plus restrictifs empêchent efficacement les Canadiens à faible revenu de parrainer leur famille de l'étranger. Malheureusement, ce sont les membres de communautés racialisées et les immigrants récents qui sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, donc le critère d'admissibilité financière a également un impact négatif disproportionné sur ces communautés. Étant donné que les immigrants d'Asie et d'autres parties de l'hémisphère Sud sont plus susceptibles de faire une demande dans la catégorie de la famille et qu'ils sont également plus susceptibles que les immigrants d'origine européenne d'avoir une famille élargie, la réduction des quotas dans la catégorie de la famille et la définition restreinte de l'adhésion à la catégorie de la famille ont l'effet supplémentaire — prévu ou non — de limiter le nombre d'immigrants de ces pays. Ainsi, le gouvernement canadien parvient à tuer trois oiseaux avec une pierre avec sa nouvelle politique d'immigration de la catégorie de la famille.

De nombreux Canadiens sont fiers de la diversité du Canada. En tant que nation d'immigrants, les Canadiens viennent de tous les coins du globe et représentent la totalité des secteurs, des ethnies, des capacités, des groupes d'âge, des classes sociales, des sexes et des croyances.

Selon Statistique Canada, en 2011 les Chinois étaient au deuxième rang des « minorités visibles », comptant plus de 1 324 700 individus ou 4 % de

1 Ibid, p.18

la population totale. Bien que les générations précédentes venaient principalement de la province méridionale de Guangdong et plus tard de Hong Kong, aujourd'hui les Chinois débarquent de toutes les régions de l'Asie, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique du Sud. Le Canada est peut-être leur deuxième, troisième ou même quatrième pays d'accueil.

Que l'on soit un nouvel arrivant ou d'une famille qui est au Canada depuis des générations, cette collection de communautés diverses a eu un impact important sur la société canadienne.

Les Canadiens d'origine chinoise ont joué un rôle essentiel — et continuent de le faire — dans l'histoire du Canada et les résultats de ces efforts sont omniprésents. La génération précédente a poussé à travers et démonté des obstacles systémiques afin que les générations suivantes puissent se reconnaître dans toutes les facettes de la vie économique, sociale, culturelle et politique. Mais il ne s'agit pas tout à fait d'une histoire de triomphe, puisque de nombreuses personnes racialisées, y compris celles qui sont chinoises, doivent lutter pour survivre à cause de la dure réalité que sont les inégalités institutionnelles. Selon les chiffres de 2001 de Statistique Canada, plus de 25% des adultes chinois avaient un diplôme universitaire, mais ils étaient également moins susceptibles d'être employés.

L'immigration, en dépit des politiques racistes, a fondamentalement changé la situation socio-économique et politique du Canada. Pourtant, les politiques d'immigration contemporaines demeurent prohibitives en matière d'immigration de personnes racialisées. Il est ironique que les

communautés sino-canadiennes aient fait d'inesestimables contributions au développement de cette société. Pensez seulement à ce que le Canada aurait pu être si ses politiques d'immigration n'avaient pas été racistes.

# LES CONTRIBUTIONS DES IMMIGRANTS CHINOIS À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

TIMOTHY J. STANLEY

---

Timothy J. Stanley est professeur dans le domaine de l'éducation antiraciste et des fondements de l'éducation à la Faculté d'éducation et vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à l'Université d'Ottawa. Son livre *Contesting White Supremacy: School Segregation, Anti-racism and the Making of Chinese Canadians* (Vancouver: UBC Press, 2011) a remporté le Prix Clio de la Société historique du Canada et le Prix des Fondateurs de l'Association canadienne d'histoire de l'éducation.

C'est grâce aux contributions des immigrants chinois que le Canada est aujourd'hui un pays multiculturel et connecté à l'échelon mondial. Tout au long de son histoire, le pays a été économiquement lié à la Chine et ce lien a été fondé sur la connexion apportée par les immigrants chinois. Une fois arrivés au Canada, ces immigrants, comme beaucoup de Canadiens, se sont battus pour avoir le droit de participer à la société canadienne sur une base équitable. C'est à cause de ces luttes que le Canada est aujourd'hui un pays démocratique dans lequel tous les citoyens jouissent de droits politiques égaux<sup>1</sup>.

La présence d'une population chinoise au Canada

n'est pas un phénomène nouveau; la population relativement petite de Chinois nés au Canada inclut les enfants d'immigrants arrivés récemment et les individus dont les ancêtres chinois sont arrivés au Canada avant que celui-ci devienne un pays. En effet, la deuxième génération de Canadiens d'origine chinoise a maintenant 150 ans (Won Alexander Cumyow, le premier Chinois né au Canada, est né en 1861).

Cet afflux historique d'immigrants chinois comprend des individus qui ont apporté une contribution exceptionnelle au Canada. La vie publique a été façonnée par des gens tels que l'ancienne gouverneure générale,

---

<sup>1</sup> Les principaux ouvrages sur l'histoire des Chinois au Canada demeurent, 李东海 Ou David T.H. Lee (Lee t'ung-hai), 加拿大華僑史 [Une histoire de la diaspora chinoise au Canada] (台北 [Taibei]: 中華大典編印會, 民國56 [1967]); Edgar Wickberg, ed., *From China to Canada* (Toronto: McClelland and Stewart, 1982); Peter S. Li, *The Chinese in Canada* (Toronto: Oxford University Press, 1998). Pour des travaux récents, voir également Lisa Rose Mar, *Brokering Belonging: Chinese in Canada's Exclusion Era, 1885-1945* (New York: Oxford University Press, 2010); Timothy J. Stanley, *Contesting White Supremacy: School Segregation, Anti-racism and the Making of Chinese Canadians* (Vancouver: UBC Press, 2011); Alison Marshall, *Cultivating Connections: The Making of Chinese Prairie Canada* (Vancouver: UBC Press, 2014).

la très honorable Adrienne Clarkson, et le célèbre philanthrope et ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, l'honorable David See-Chai Lam. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le gouvernement fédéral a exempté les marchands de la taxe d'entrée de manière à ne pas entraver le commerce avec la Chine, les immigrants chinois ont eu une énorme influence sur le commerce international du Canada, apportant des milliards de dollars dans l'économie canadienne. Le marchand de Vancouver Yip Sang, par exemple, a été l'agent principal du chemin de fer Canadien Pacifique et de sa compagnie de navigation, permettant à la société d'opérer des deux côtés du Pacifique<sup>2</sup>. Comme ce fut le cas pour de nombreux autres groupes, les immigrants en provenance de Chine ont littéralement construit le pays avec leur sang, leur sueur, et beaucoup trop souvent avec leurs larmes. Ils ont eu une influence sur les aliments que consomment les Canadiens, les produits que nous utilisons et nos liens avec le monde.

Les connexions à la Chine ont façonné une grande partie de l'histoire canadienne. C'était la Chine que recherchaient les gens qui sont arrivés de l'Europe aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Les explorateurs européens ont poursuivi cette quête malavisée jusqu'à tard dans le 19<sup>e</sup> siècle, comme le démontre la malheureuse expédition de Franklin. La Chine a fait rêver les Européens

pendant des siècles. Le semi-mythique Cathay a fait l'objet du premier livre publié en langues vernaculaires européennes, *Le livre des merveilles* de Marco Polo. Au 18<sup>e</sup> siècle, le philosophe français Voltaire dresse le portrait idéal du despotisme éclairé en s'inspirant de la Chine<sup>3</sup>. Dans le milieu des années 1800, les navigateurs européens étaient toujours à la recherche du passage nord-ouest à la Chine. Puisque le commerce avec la Chine (et entre la Chine et l'Europe en passant par le Canada) a été essentiel pour rendre le CFCP économiquement viable, le gouvernement fédéral a pris soin de ne pas interférer avec le commerce de la Chine lors de la création de ses restrictions racistes contre les Chinois pendant les années 1880<sup>4</sup>. Même aujourd'hui, les dirigeants politiques cherchant à réduire la dépendance des Canadiens sur le commerce avec les États-Unis finissent toujours par se tourner vers la Chine.

Après l'anglais et le français, les langues les plus parlées par les Canadiens d'aujourd'hui sont des langues chinoises<sup>5</sup>. Bien que le chinois soit souvent considéré comme une « langue étrangère », des dialectes hakka et cantonais ont été présents de façon continue dans ce qui est maintenant le Canada depuis la ruée vers l'or sur le fleuve Fraser en 1858. En effet, des locuteurs chinois sont arrivés dans de nombreuses régions de la Colombie-Britannique en

2 TIMOTHY J. STANLEY, "YIP SANG (Ye Sheng en Mandarin), également connu sous le nom de Yip Chun Tien (Ye Chuntian) et Yip Lin Sang (Ye Lin)," dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 15, University of Toronto/Université Laval, 2003 -, consulté le 22 janvier, 2017, [http://www.biographi.ca/en/bio/yip\\_sang\\_15E.html](http://www.biographi.ca/en/bio/yip_sang_15E.html).

3 JONATHAN D. SPENCE, *The Chan's Great Continent: China in Western Minds* (New York: W.W. Norton, 1998).

4 TIMOTHY J. STANLEY, "John A. Macdonald, "the Chinese" and Racist State Formation in Canada," *Journal of Critical Race Inquiry*, 3,1 (2016) : 6-34.

5 Ceci est basé sur l'Enquête auprès des ménages de 2011, qui est notoirement imprécis et a tendance à sous-estimer la population. On arrive à des chiffres légèrement différents si l'on considère l'origine ethnique ou raciale chinoise (minorités visibles en termes de recensement) ou la langue chinoise. Les langues chinoises incluent: le cantonais, le mandarin, le hakka, le taiwanais, le fujian et les langues tibétaines, ainsi que le « chinois n.d.a. » ou « chinois non déclaré ailleurs ». Voir Tamara Hudon, *Women in Canada: A Gender-based Statistical Report - Visible Minority Women* (Statistics Canada, 1916), <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14315-eng.htm>. Voir aussi, Statistics Canada, *Census of Canada: Topic-based Tabulations*, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-eng.cfm>.

même temps que les premiers locuteurs anglais — et dans certaines régions ils ont même devancé tout locuteur de langue européenne.

Les premiers Chinois atteignent la Colombie-Britannique en 1788, lorsque cinquante charpentiers en bois et charpentiers de marine de Canton se font déposer à la baie Nootka sur l'île de Vancouver par le capitaine et commerçant de fourrures anglais, John Meares, lors de son deuxième voyage dans la région. Capitaine Meares est à la recherche de peaux de loutre de mer, des fourrures que les hommes du capitaine Cook ont déjà découvertes et qui sont fort appréciées en Chine. C'est ce commerce triangulaire entre l'Angleterre ou la Nouvelle-Angleterre, le nord-ouest du Pacifique, et la Chine, développé par le capitaine Meares et ses contemporains, qui attire tout d'abord les Européens dans le nord-ouest du Pacifique en Amérique du Nord. Les travailleurs chinois construisent un poste de traite de la fourrure à la baie Nootka et un navire de commerce, le sloop nommé *Northwest America*. Quand les Espagnols expulsent les navires du capitaine Meares hors de la région l'année suivante, les travailleurs chinois se retrouvent laissés pour compte dans la baie Nootka et deviennent les premières personnes transplantées de façon permanente (c.-à-d., des immigrants) de la côte nord-ouest<sup>6</sup>. Cependant, c'est le poste de traite du capitaine Meares qui permet aux Britanniques plutôt qu'aux Espagnols de réclamer l'île de Vancouver et le nord-ouest du Pacifique. En effet, c'est grâce à ces « immigrants chinois » que le Canada possède une côte ouest.

Les gens qui viennent au Canada en provenance d'autres régions du monde montrent souvent qu'il est possible de faire les choses différemment; ainsi, les immigrants provenant de la Chine ont montré qu'il est possible de s'installer dans les territoires des peuples autochtones sans les coloniser. Les immigrants provenant de la Chine ont à plusieurs reprises démontré qu'il est possible d'établir des relations respectueuses et mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones. Pendant la ruée vers l'or du fleuve Fraser en 1858, les Nlaka'pamux du canyon du Fraser ont interdit aux mineurs européens de franchir leur territoire jusqu'à la négociation d'un traité avec le gouverneur James Douglas. Cependant, ils ont admis les mineurs chinois. La différence était que les mineurs chinois avaient demandé leur permission, plutôt que de présumer qu'ils pouvaient s'y installer. Un grand nombre de preuves existent qui suggèrent que ces relations respectueuses ont continué dans les années suivantes. En 1901, un Chinois sur six qui vivaient dans une relation conjugale au Canada avait une femme des Premières Nations comme conjointe. Beaucoup de membres de la bande de Musqueam, le peuple autochtone de Vancouver, ont des ancêtres chinois<sup>7</sup>. Dans la majeure partie du 20<sup>e</sup> siècle, les peuples autochtones et le peuple chinois de la Colombie-Britannique — qui se sont tous deux vu refuser le droit de vote — ont travaillé ensemble pour créer un mouvement de résistance à la conscription<sup>8</sup>.

Dès le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les immigrants chinois se sont répandus à travers le Canada et à Terre-Neuve.

6 GEORGE I. QUIMBY, "Culture Contact on the Northwest Coast, 1785-1795," *American Anthropologist*, New Series, 50, 2 (Apr. - Jun., 1948): 247-255

7 JEAN BARMAN, "Beyond Chinatown: Chinese Men and Indigenous Women in Early British Columbia." *BC Studies*, no. 177 (2013): 39-47, 50-64, 225.

8 MAR, *Brokering Belonging*, 126-130.

On retrouve des restaurants ou buanderies chinois dans chaque ville, peu importe sa taille. On retrouve des épiceries appartenant à des Chinois dans maintes villes des Prairies. À une époque où les Canadiens de la classe ouvrière ne pouvaient pas se permettre beaucoup de services, les entrepreneurs chinois pourvoient à leurs besoins. Dans certaines de ces communautés, les travailleurs chinois vivaient en désespoir et solitude, tandis que dans beaucoup d'autres ils tissèrent des rapports avec leurs concitoyens et bâtirent leurs vies ensemble<sup>9</sup>.

Mais de loin la plus importante contribution des immigrants chinois au Canada a été leur lutte pour obtenir tous leurs droits démocratiques. Les gens disent souvent que les Chinois ont le droit de devenir Canadiens parce qu'ils ont construit le chemin de fer. En fait, les travailleurs chinois qui ont travaillé sur le chemin de fer Canadien Pacifique étaient des constructeurs professionnels qui ont quitté le pays une fois le projet terminé. Très peu de Chinois au Canada ont des racines qui remontent aux constructeurs de chemins de fer<sup>10</sup>.

Cependant, dès leur arrivée au Canada, les immigrants chinois ont lutté pour leurs droits de participer pleinement et également à la société canadienne. Ceci comprenait la création d'organisations d'aide

mutuelle et d'autodéfense dans les années 1860, ce qui a mené à la Chinese Benevolent Association et autres associations communautaires d'aujourd'hui. Dans les années 1900, les immigrants chinois ont formé des mouvements politiques qui se sont introduits dans le mouvement nationaliste chinois qui a transformé la Chine en la deuxième économie du monde et un joueur mondial dans son propre droit. C'est avec des poursuites, des boycottages, et finalement grâce à leurs sacrifices en tant que personnes qui se sont battues pour un pays qui ne leur donne pas leurs droits que les Chinois au Canada remportent finalement le droit de vote sans restriction en 1947. La lutte pour la justice chinoise canadienne s'est poursuivie jusqu'au début de ce siècle avec les mesures réparatoires concernant la taxe d'entrée imposée aux Chinois.

En dépit de ces contributions, il y a des affolements récurrents au Canada à propos des Chinois qui viennent au Canada et qui menacent le mode de vie « canadien » (par la hausse des prix des logements de la région métropolitaine de Vancouver, par exemple) ou de leur manque de « valeurs canadiennes »<sup>11</sup>. Les gens expriment ces sentiments malgré le fait que les gens de la Chine ont permis la création de ces communautés qui sont soi-disant en danger<sup>12</sup>. Nous devons nous rappeler qu'on retrouve

9 Voir en particulier, MARSHALL, *Cultivating Connections*. See also Ban Seng Hoe, *Enduring Hardship: The Chinese Laundry in Canada* (Gatineau, Québec: Canadian Museum of Civilization, 2003).

10 TIMOTHY J. STANLEY, « Playing with 'Nitro': The racialization of Chinese Canadians in public memory, » in Peter Hodgins and Nicole Neatby (Eds.), *Settling and unsettling memories: Essays in Canadian public history*. 215-234 (Toronto: University of Toronto Press, 2012).

11 Voir, par exemple, Katharyne Mitchell. « Education for Democratic Citizenship: Transnationalism, Multiculturalism, and the Limits of Liberalism. » 71, 1 (2001) : 51-78.

12 Richmond, en C.-B. n'existe aujourd'hui que parce que des travailleurs immigrants chinois ont construit des digues pour repousser la mer. Malgré cela, les immigrants chinois sont blâmés pour avoir détruit la ville : voir, John Law et Fan Jun, « The Destruction of Richmond, British Columbia, through Chinese Migration, » Council of European Canadians, <http://www.eurocanadian.ca/2015/08/destruction-of-richmond-british-columbia-through-chinese-migration.html> (consulté le 22 janvier 2016).

des racines chinoises dans maints aspects de la vie canadienne si nous voulons que le Canada demeure un pays démocratique et multiculturel.

# C'EST UNE DRÔLE D'AFFAIRE : LES GROUPES RELIGIEUX INDÉSIRABLES ET L'IMMIGRATION CANADIENNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE<sup>1</sup>

STEVEN SCHWINGHAMER

---

Steven Schwinghamer est un historien basé au Musée canadien de l'immigration du Quai 21, Halifax (Nouvelle-Écosse). Ses recherches sont axées sur, entre autres, l'histoire du Quai 21 et le développement de la politique d'immigration canadienne à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il est affilié au Gorsebrook Research Institute à l'Université Saint Mary's, au Centre for Oral History and Digital Storytelling à l'Université Concordia et au projet Landscapes of Injustice.

Entre les années 1870 et 1960, les autorités canadiennes en matière d'immigration étaient aux prises avec le choix d'inclure ou d'exclure les immigrants appartenant à des groupes religieux chrétiens conservateurs sur la base de leurs perceptions de l'aspect désirable ou non de ces groupes. Les efforts du Canada d'exclure ces groupes religieux ont connu deux moments forts. Les efforts d'exclusion ciblant les Peace Churches durant et après la Première Guerre mondiale, dont les révisions apportées à la Loi sur l'immigration en 1919, ont été le sujet d'études approfondies. Le deuxième moment de ce mouvement d'exclusion s'est manifesté après la Seconde Guerre mondiale, et il est moins bien connu. Dans les années 1950 et 1960, le ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté

a mis en oeuvre un programme visant à exclure les groupes chrétiens conservateurs appartenant à « un ancien ordre » ainsi que d'autres confessions chrétiennes conservatrices du Canada.

Dans cet essai, le terme « groupe religieux conservateur » est appliqué à une vaste gamme de confessions chrétiennes. Les discussions internes touchant aux politiques du ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté, notamment celles concernant l'élaboration des règlements, la correspondance avec des officiers à l'étranger et les échanges entre les ministères fédéraux, ont souvent été arrangées de manière à ce que les questions liées aux groupes conservateurs tels que les mennonites, les huttérites, les doukhobors, les amish, et d'autres petites

---

1 Le titre est inspiré d'une note écrite dans une marge dans un document par GR Benoit, Ottawa ON, 2 décembre 1955, écrite sur Acting Chief, Admissions Division à GR Benoit, Chief Operations Division, Ottawa ON, 1 décembre 1955, dans « Hutterites and Mennonites – General File », Library and Archives Canada, RG 76 Vol 855 Dossier 554-22 (Dossier 554-22), Partie 2.

sectes, soient toutes amalgamées ensembles. Cet amalgame est préoccupant puisqu'il risque de mener à de la confusion entre ces communautés historiques très distinctes du Canada, ainsi que pour ce qui en est des différences saisissantes dans les motivations et les circonstances ayant mené ces groupes à migrer vers et du Canada. Ceci néglige également les différences significatives à l'intérieur de chacun de ces groupes religieux, notamment entre les mennonites russes, suisses et néerlandais. Malgré ces problèmes, il semblait censé de suivre l'approche des autorités en matière d'immigration puisque le ministère semblait considérer les questions civiques et réglementaires communes à ces groupes comme étant plus importantes que leurs différences linguistiques, géographiques, politiques et théologiques. Les questions d'ordre civique sont apparues à cause des pratiques religieuses de ces groupes, qui incluent le pacifisme et/ou l'autorité communautaire.

L'espoir d'une intégration réussie était un important outil réglementaire pour l'interdiction: la *Loi sur l'immigration*, 1952, stipulait que le droit d'entrée des immigrants pouvait être interdit ou limité selon leur « incapacité probable de s'assimiler facilement ou d'assumer les devoirs et les responsabilités de la citoyenneté canadienne »<sup>2</sup>. Dans ce contexte, les pratiques de certains groupes religieux conservateurs tels que décrits plus haut pouvaient être perçues comme étant des obstacles à l'intégration

au sein de la société canadienne générale. Le pacifisme était un marqueur important de l'aspect non désirable durant et après la Première Guerre mondiale, mais le changement social a fait en sorte que cela ne fut plus le cas dès les années 1950. Le langage de la loi, qui était axé sur l'assimilation et l'intégration civile, devint à la place le point crucial des arguments d'exclusion. Par exemple, en 1962, faisant face à une vague possible d'établissement amish des États-Unis, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration s'est basé sur des rumeurs voulant que les amish désiraient « échapper aux lois sur l'éducation » pour suggérer que les membres de cette communauté n'allaient pas accepter les structures communes à la société canadienne<sup>3</sup>. Le ministère cherchait et disséminait des nouvelles qui renforçaient cette impression, tel que les rapports sur un homme amish qui voulait venir au Canada des États-Unis et qui avait été (traduction) « incarcéré à cause de sa réticence à se conformer aux lois fiscales municipales et fédérales. »<sup>4</sup>

En 1956, le sous-ministre intérimaire C.E.S. Smith proposait un autre argument contre l'entrée des amish en tant qu'immigrants au Canada. Selon Smith, les villages et les entreprises près des peuplements amish ne prospéraient pas ou disparaissaient complètement à cause du fait que cette communauté ne stimulait pas l'économie locale puisqu'elle était largement autonome<sup>5</sup>. Son argument reflétait également un préjugé commun parmi

---

2 Library and Archives Canada, Statutes of Canada, *An Act Respecting Immigration*, 1952, Ottawa: SC 1 Elizabeth II, Chapitre 42, Section 61(g)(iv).

3 Directeur de l'immigration par intérim au sous-ministre, Ottawa ON, 4 décembre 1962, Dossier 554-22 Partie 4.

4 Affaires extérieures à Immigration, Ottawa ON, sans date (début décembre 1962), Dossier 554-22 Partie 4.

5 Smith à JW Pickersgill, Ottawa ON, 17 février 1956, Dossier 554-22 partie 1.

les autorités canadiennes en matière d'immigration des années 1950 : le non-respect des lois sur l'éducation et des pratiques sanitaires modernes était considéré comme la preuve de leur incapacité de s'assimiler. De plus, l'entrée pouvait être refusée à un immigrant si celui-ci semblait ne pas vouloir « permettre l'utilisation de machinerie ou d'autre équipement afin de garder sa propriété à jour et progressive<sup>6</sup> ». Cet accent sur le fait que les immigrants devaient se conformer avec les nouvelles technologies était aussi évident dans le rapport sur l'immigration de l'Annuaire du Canada de 1955. Écrit au moment où le Canada acceptait son millionième immigrant d'après-guerre, le résumé sur l'entrée des immigrants au Canada inclut des annotations méticuleuses concernant l'adoption de technologies par les ménages de nouveau-arrivants qui s'établissaient après la guerre. Apparemment, des 62 160 ménages établis après la guerre, 32 000 avaient une machine à laver, 52 000 avait une radio, 26 000 avait un réfrigérateur électrique, et 18 000 avaient un aspirateur électrique<sup>7</sup>.

Ces réserves vis-à-vis l'intégration reflétaient une antipathie plus profonde envers ce groupe de la part des autorités en matière d'immigration. Un mémorandum interne de 1964 a circulé jusqu'en 1965 parmi les hauts fonctionnaires, et le langage qui y est utilisé est frappant :

«...je ne peux que répéter la recommandation qu'une personne qui : refuse de prêter allégeance

au Canada, qui refuse de défendre le Canada en temps de guerre, qui refuse d'offrir la possibilité à ses enfants de poursuivre des études supérieures, qui n'exerce pas son droit de vote, qui n'a aucun intérêt dans le développement de la communauté globale, qui ne cadre pas raisonnablement avec les valeurs sociales existantes et qui refuse d'en faire ainsi à cause de ses croyances, devrait être considérée comme n'étant pas en mesure de s'établir avec succès au Canada en vertu des lois et que son entrée soit refusée pour ces motifs<sup>8</sup>. »

La référence faite à l'éducation avait une signification particulière pour certaines communautés religieuses. Les immigrants de l'Amérique centrale et du Sud étaient considérés comme étant moins compétents en agriculture que ceux des États-Unis, et le niveau de scolarité des demandeurs de ces régions était aussi considéré comme moins élevé. Les mennonites de l'Amérique centrale et du Sud avaient une connexion au Canada, par l'émigration après les deux guerres mondiales, mais le critère de l'éducation était utilisé pour exclure des demandeurs de ce groupe, dont ceux qui étaient recommandés par les agents sur le terrain<sup>9</sup>.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration s'attendait aussi que les enfants des immigrants aillent à l'école jusqu'au secondaire 4, ce qui dépassait largement les exigences de plusieurs provinces à ce moment. À l'époque, des agriculteurs religieux faisaient travailler leurs enfants dans les champs

---

6 Paul Malone, Secretary of State for External Affairs, to Ambassador of the United Kingdom in Paraguay, Ottawa ON, 12 January 1956, in File 554-22, part 2.

7 Canada, Dominion Bureau of Statistics, *The Canada Year Book 1955* (Ottawa : Edmond Cloutier, 1955), 166.

8 Assistant Deputy Minister to Deputy Minister, Ottawa ON, 21 June 1965, in File 554-22 part 5.

9 J.K. Abbott, Director, Canadian Service to Director, Special Services, Ottawa ON, 28 February 1966, in File 554-22 Part 4.

avant le secondaire 4. Elven Shantz du Comité central mennonite avait suggéré aux autorités du ministère de l'Immigration que les critères en matière de l'éducation pour les immigrants amish soient modifiés afin de les accommoder en ajoutant « lorsque ceci devient la loi de la province<sup>10</sup> ». Le département rejeta cette notion, et le sous-ministre adjoint R.B. Curry soutint que « l'intention derrière la proposition que les amish acceptent d'envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à la quatrième année du secondaire dans le système éducatif normal visait à donner à leurs enfants la possibilité d'avoir un meilleur niveau de scolarisation pour qu'ils puissent s'établir dans la communauté. Si les amish ne sont pas en mesure d'accepter les responsabilités qui leur incombent en tant que citoyens canadiens, ils ne peuvent pas être considérés comme des candidats adéquats à l'immigration<sup>11</sup> ». Comme nous pouvons le voir à travers l'application stricte des lois de l'immigration, le sentiment anti-amish abondait durant l'après-guerre au ministère. En 1962, Jean Boucher, le directeur de la Citoyenneté, avait indiqué qu'« il était improbable que...nous rejetions des membres de la foi amish comme telle », mais que « nous soyons justifiés de refuser d'admettre des personnes...destinées à n'être que des parasites politiques sur l'organe politique<sup>12</sup> »

Dans le cas spécifique des mennonites conservateurs de l'Amérique centrale et du Sud qui dési-

raient venir au Canada, dont certains qui étaient des émigrants canadiens, les fonctionnaires du ministère de l'Immigration avaient discuté de l'utilisation de leur jugement discrétionnaire pour exclure des nouveaux demandeurs ainsi que des demandes de citoyenneté de deuxième génération. Le directeur de l'immigration C.E.S. Smith, en 1952, avait ordonné à Arthur Blanchette, vice-consul de l'ambassade canadienne au Mexique, que «...il ne soit pas considéré que le privilège de reprendre sa citoyenneté canadienne devrait inclure les mennonites qui sont âgés de plus de 22 ans et qui sont nés au Mexique<sup>13</sup> ». Ceci s'alignait avec les recommandations que Laval Fortier, sous-ministre d'Immigration et Citoyenneté, avait offertes à ses collègues aux Affaires étrangères : «...nous ne pouvons pas négliger le fait que les migrations mennonites sont le résultat de leur refus d'accepter les responsabilités de la citoyenneté. Par conséquent, ce département ne considère pas d'un œil favorable sur le jugement discrétionnaire<sup>14</sup> ». Cette utilisation négative de la discrétion s'étendait au-delà des responsables de l'immigration. J.E. Dugga, le Greffier de la citoyenneté canadienne, note dans sa correspondance à C.E.S. Smith, sous-ministre intérimaire, que « nous n'avons pas été enclins à être très sympathiques envers les Canadiens mennonites qui sont allés s'installer en permanence au Mexique. Par exemple, nous n'avons pas jugé favorablement les applications pour les enregistrements de nais-

---

10 I.R. Stirling, Regional Director Central Region to J.K. Abbott, Director Canadian Service, Toronto ON, 14 October 1965, in, in File 554-22 Part 5.

11 RB Curry, Assistant Deputy Minister to Minister, Ottawa ON, 30 December 1965, Canadian Embassy, Mexico City to Under-Secretary of State for External Affairs, Mexico, 25 February 1966, in File 554-22 Part 5.

12 Jean Boucher to Acting Director of Immigration, Ottawa ON, 2 August 1962, in File 554-22 Part 3.

13 Smith to Blanchette, Ottawa ON, 6 February 1952, in File 554-22 Part 1.

14 Fortier to Leslie G. Chance, Under-Secretary of State for External Affairs, Ottawa ON, 26 Jan 1952, in File 554-22 Part 1.

sance différés des enfants nés de ces mennonites depuis le 1 janvier 1947<sup>15</sup>». J.W. O'Brien, un agent des passeports au ministère des Affaires étrangères, a élaboré au sujet d'une exclusion discrétionnaire similaire en 1954. Il soutenait que les enfants des Canadiens mennonites installés au Mexique devraient être inclus dans leurs passeports parce que si les autorités refusent, ils pourraient involontairement « induire (les parents) à enregistrer leurs naissances pour que leurs enfants deviennent des citoyens canadiens, une éventualité que nous ne désirons pas ». O'Brien poursuit en reconnaissant que « ceci serait quelque peu jésuitique et serait, probablement, difficile à défendre<sup>16</sup> ».

Ces sentiments négatifs envers les immigrants religieux conservateurs allaient au-delà du jugement discrétionnaire et devenaient des outils guidant les politiques. Dès le milieu des années 1950, ces réserves face aux immigrants religieux conservateurs assumant les devoirs et les responsabilités de la citoyenneté ont mené le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration à créer un formulaire visant à filtrer les immigrants selon leur potentiel à s'intégrer dans la société canadienne. Le formulaire IMM 463 était utilisé par les officiers dans les Amériques. Il recueillait une petite gamme de renseignements contextuels (nom, adresse, citoyenneté, religion, ethnicité) et priorisait ces trois questions :

1. Planifiez-vous d'appliquer pour la citoyenneté canadienne lorsque vous allez être éligible ?
2. Si oui, exercerez-vous votre droit de vote au Canada ?
3. Allez-vous inscrire vos enfants dans les écoles officiellement reconnues de la province dans laquelle vous habitez ?

Tout demandeur qui donnerait une réponse négative à ces questions se faisait refuser son visa et son application se faisait examiner par le responsable de la Division des admissions<sup>17</sup>. Malheureusement, le formulaire visait à « éliminer les membres de sectes religieuses qui ne sont pas prêts à assumer les devoirs et les responsabilités de la citoyenneté canadienne<sup>18</sup> ». Le formulaire était aussi considéré comme un outil visant à mettre de la pression dans le cas où des immigrants ne se conformeraient pas à ces responsabilités après leur arrivée au Canada, puisqu'il serait possible de juger qu'un immigrant s'est faussement présenté durant le processus d'immigration, un motif pour une possible (bien qu'improbable) déportation<sup>19</sup>.

orsque le formulaire IMM 463 était rempli de façon satisfaisante — c'est-à-dire que les demandeurs affirmaient qu'ils deviendraient citoyens, voteraient, et se conformeraient aux lois de l'éducation

---

15 J.E. Duggan to C.E.S. Smith, 21 September 1956, Ottawa ON, in File 554-22 Part 1.

16 J.W. O'Brien to Consular Division, Ottawa ON, 27 April 1954, in Library and Archives Canada, RG 25 Vol 2486 File 102-AUM049, "Activities of Mennonites."

17 IMM 463 and accompanying instructions, c. 1956, in File 554-22 Part 2.

18 Smith to Benoit, Ottawa ON, 27 January 1956, in File 554-22 Part 2.

19 GR Benoit, "Instructions respecting Form IMM 463 to be completed by immigrants in Mexico and South America", Ottawa ON, 24 January 1956, in File 554-22 Part 2.

— même les agents les plus vigilants comme Laval Fortier conseillaient l'admission<sup>20</sup>. Fortier s'était d'ailleurs prononcé contre les interrogations approfondies sur la religion des immigrants, principalement parce qu'il craignait les critiques auxquelles le ministère ferait face s'il « était accusé de discrimination à l'encontre d'un groupe religieux. » Toutefois, dans ce contexte, Fortier continuait à soutenir une application rigoureuse des lois, en particulier de celles qui étaient destinées à exclure des individus sur la base de leurs croyances religieuses, qui étaient considérées comme étant incompatibles avec l'assimilation et l'intégration dans la société canadienne<sup>21</sup>. Ces exclusions se trouvaient dans la section 4.66 du *Premier manuel de l'immigration*. La section 4.66 soutenait que « l'appartenance n'importe quel groupe religieux, en tant que tel, ne prévient pas l'admission au Canada », mais demandait également aux agents de se baser sur l'appartenance à un groupe pour déterminer l'admissibilité puisque le document indiquait également que si un immigrant appartenait à une « communauté dont les membres ne sont pas autorisés à posséder des terres autres que sur une base communautaire ou à un groupe ou une communauté dont les coutumes ou pratiques pourraient s'opposer à leur intégration... il ne devrait pas obtenir de visa, ni recevoir une carte médicale ou une lettre de préexamen<sup>22</sup> ».

Comme le démontre le choix des mots utilisés dans

l'article 4.66, le ministère a tenu à éviter toute apparence d'une exclusion fondée sur la religion. Par la suite, le formulaire IMM 463 a été présenté comme un outil à utiliser pour tous les futurs immigrants du Mexique et de l'Amérique du Sud, pour qu'il « n'y ait aucune discrimination entre les demandes ». Malgré cela, les instructions qui accompagnaient le formulaire indiquaient clairement que l'origine ethnique et la religion d'un immigrant dictaient à l'officiel qu'il se devait de faire une sélection sur la base des droits de la citoyenneté. Enfin, l'auteur de ces instructions, G.R. Benoit, le directeur des opérations du bureau de l'immigration, a indiqué que les agents à l'étranger devraient être avisés de ne pas présenter un tel « questionnaire aux sujets britanniques et autres personnes à qui il pourrait apparaître comme étant une insulte gratuite à leur intelligence<sup>23</sup> ». En l'espace d'une décennie, la nature problématique de ce dépistage discriminatoire est devenue clair au sein du ministère, avec l'IMM 463 décrit à l'interne comme étant « offensif et inutile<sup>24</sup> ».

Le formulaire IMM 463 a été critiqué et contesté à l'interne, mais cela n'indiquait pas que le ministère changeait de position concernant l'intégration des ou l'intérêt envers les immigrants religieux conservateurs. Par exemple, le sous-ministre de l'immigration par intérim, H.M. Jones, a soutenu en 1963 qu'il avait de sérieuses réserves quant à la valeur des amish en tant qu'immigrant. Cepen-

---

20 Fortier au ministre (Baskerville? 1959), Ottawa ON, 3 novembre 1959, Dossier 554-22 Partie 3.

21 Fortier au ministre (Baskerville? 1959), Ottawa ON, 5 mai 1959, Dossier 554-22 Partie 3.

22 Canada, Ministère de la Citoyenneté et l'Immigration, Manuel sur l'immigration Chapitre 4 Section 4.66, Dossier 554-22 Partie 3.

23 GR BENOIT, « Instructions respecting Form IMM 463 to be completed by immigrants in Mexico and South America », Ottawa, ON, 24 janvier 1956, Dossier 554-22 Partie 2.

24 Notes dans les marges, Jean Boucher au directeur de l'immigration par intérim, Ottawa ON, 2 août 1962, Dossier 554-22 Partie 3.

dant, Jones « n'a pas voulu définir des restrictions à l'égard d'un groupe religieux », et ainsi chaque candidat amish devait être traité « strictement en fonction des critères de sélection habituels<sup>25</sup> ». Pour certains demandeurs, il s'agissait d'une réintroduction subtile d'obstacles. Jusqu'à cette époque, les amish et autres demandeurs religieux conservateurs pouvaient utiliser leur empreinte digitale au lieu de leur photographie pour leur demande d'immigration. La photographie personnelle allait à l'encontre des croyances religieuses d'un certain nombre de groupes religieux conservateurs, y compris les amish. À la fin de 1962 et au début de 1963, la réintroduction d'une photographie obligatoire a été confirmée. De plus, chaque demande amish devait être envoyée à Ottawa plutôt que d'être décidée localement, comme c'était la norme<sup>26</sup>. En 1966, le ministère a tempéré l'exigence photographique et l'examen des valeurs auquel étaient soumis les immigrants religieux conservateurs — le sous-ministre adjoint supprima les questions concernant le désir de devenir citoyen et de voter. Cependant, le ministère a insisté sur des engagements écrits exigeant le respect des exigences scolaires mentionnées ci-haut, a augmenté la surveillance interne à l'égard des mouvements de masse d'immigrants indésirables, et a accordé aux agents examinateurs le pouvoir de refuser des membres indésirables de groupes religieux ou de sectes<sup>27</sup>.

Ces politiques ont rencontré certaines résistances

à l'interne, puisque certains agents d'immigration jugeaient que les amish étaient de bons agriculteurs, en dépit de leur utilisation d'une technologie inférieure. De plus, certains agents d'immigration n'étaient pas d'accord avec l'évaluation de leurs supérieurs concernant l'intégration des mennonites. Dans un cas en 1964, l'agent d'immigration en chef à Niagara Falls a fourni un argument de poids en faveur de l'intégration des mennonites en rapport à la demande de trois familles du Paraguay.

Il a fait remarquer que si les immigrants d'origine sont demeurés des agriculteurs, la génération suivante était bien éduquée, s'intéressait à de nombreux domaines professionnels, et était active dans les secteurs de la politique, des chambres de commerce, et de l'éducation. Il était convaincu qu'ils étaient des immigrants désirables. L'officier a posé le geste inhabituel de poser une question rhétorique à un administrateur, tout de suite après lui avoir offert deux pages de preuves du contraire, « compte tenu de ce qui précède, considérez-vous que ces personnes soient membres d'une secte religieuse telle que décrite à la section 4.66 du Manuel?<sup>28</sup> »

Les agents d'immigration discutaient de ces exclusions religieuses avec circonspection. Laval Fortier refléta l'attitude du ministère lorsqu'il demanda, en 1959, que « nos officiers soient donnés la directive d'être à l'affût pour empêcher l'admission de personnes de cette secte ». Cependant, Fortier avait

---

25 H.M. Jones au ministre, Ottawa ON, 1 mai 1963, Dossier 554-22 Partie 4.

26 Directeur des admissions par intérim, note de service aux employés, Ottawa ON, 27 février 1963, Dossier 554-22 Partie 4 ; Directeur des admissions par intérim au directeur des opérations par intérim, Ottawa ON, 7 mars 1963, Dossier 554-22 Partie 4.

27 B.A. Gorman, directeur des services spéciaux, note de service, Ottawa ON, 12 avril 1966, Dossier 554-22 Partie 6 ; directeur de la politique et de la planification au directeur des services d'appui par intérim, Ottawa ON, 7 juin 1966, Dossier 554-22 Partie 6.

28 W.C. Fischer à Zimmer, administrateur de la région centrale, 9 décembre 1964, Dossier 554-22 Partie 5.



Assembly Hall, Pier 21, Halifax, Nova Scotia, July 1965. Canadian Museum of Immigration at Pier 21, Ken Elliott Collection [R2013.1362.31]

utilisé un langage trop clair, et le directeur de l'Immigration, W.R. Baskerville, a écrit une note dans la marge disant qu'il avait discuté de la directive avec Fortier, et que Fortier « ne voulait pas dire que les membres de cette secte devraient être refusés, mais que nous essayons d'identifier les membres indésirables de la secte...<sup>29</sup> ». Le ministère a réussi à définir l'indésirabilité en y incluant des éléments d'observance religieuse pour les immigrants religieux conservateurs, comme la recherche de leurs propres

écoles et de ne pas voter si cela les impliquait dans la puissance militaire, alors cette déclaration avait pour but principal le maintien de l'ambiguïté dans la version écrite de la politique. Les autorités d'immigration canadienne utilisaient la lacune de politiques écrites pour réfuter les plaintes concernant les refus et les exclusions, et ont souvent traité même les discussions de cette exclusion avec des collègues comme *sub rosa*. Par exemple, Paul Malone (qui écrivait au nom de Lester Pearson, secrétaire

29 Fortier à Baskerville, Ottawa ON, 22 avril 1959, Dossier 554-22 Partie 3.

d'État aux Affaires extérieures) dit à l'Ambassadeur britannique au Paraguay: «Je vous serais reconnaissant de traiter de manière confidentielle mon explication de la raison de l'utilisation du formulaire IMM 463, en particulier pour ce qui en est du grand public<sup>30</sup>» Toutefois, le ministère était au courant du risque lié à la tentative de cacher leurs raisons de refus, comme l'indique l'avertissement donné par G.R. Benoit lors d'une discussion à propos de l'utilisation du formulaire IMM 463, «plus nous tentons de masquer ces questions, plus nous serons vulnérables aux accusations de la Chambre étoilée<sup>31</sup>».

Il est également intéressant de noter qu'un bon nombre des notes de service arguant que le ministère ne pratique pas de discrimination envers des groupes religieux particuliers portaient un titre qui contenait le nom d'une confession, créant une définition de la politique basée sur l'adhésion à un groupe, même si ces termes n'étaient pas utilisés dans les règlements propres. Dans les années 1950 et 1960, les agents d'immigration canadiens considéraient les groupes religieux conservateurs, particulièrement les amish, comme des immigrants indésirables. Ces immigrants ont fait l'objet d'un contrôle plus rigoureux et se voyaient souvent refusés sur la base de préjugés religieux. Ceci était en dépit des déclarations du ministère que l'appartenance à une secte religieuse ne constituait pas un obstacle à l'admission. Le sous-ministre par intérim, C.E.S. Smith résume les suppositions sous-jacentes

du ministère à propos des immigrants religieux conservateurs, disant que les amish n'étaient «pas adaptés, adaptables ou désirables et qu'ils ne pouvaient respecter les dispositions de la Loi sur l'Immigration<sup>32</sup>».

---

30 Paul Malone, secrétaire d'État aux affaires extérieures, à l'ambassadeur du Royaume-Uni au Paraguay, Ottawa ON, 12 janvier 1956, Dossier 554-22, partie 2.

31 G.R. Benoit, «Instructions respecting Form IMM 463 to be completed by immigrants in Mexico and South America», Ottawa ON, 24 janvier 1956, Dossier 554-22 Partie 2.

32 C.E.S. Smith à J.W. Pickersgill, 17 février 1956, Dossier 554-22 Partie 2.

**C'EST UNE DRÔLE D'AFFAIRE : LES GROUPES RELIGIEUX INDÉSIRABLES ET L'IMMIGRATION CANADIENNE  
APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE - STEVEN SCHWINGHAMER**

DEPARTMENT OF CITIZENSHIP AND IMMIGRATION - IMMIGRATION BRANCH  
CANADIAN IMMIGRATION QUESTIONNAIRE  
To be completed in detail by applicants for admission to Canada

Surname	Given Names (in full)	Married Widowed Separated	Single Divorced
---------	-----------------------	---------------------------------	--------------------

Address

Date and Place of Birth

Citizenship	Religion	Ethnic Origin
-------------	----------	---------------

Do you intend to apply for Canadian Citizenship when eligible Yes  No

If so, will you exercise the franchise (right to vote) in Canada Yes  No

Will you send your children to the officially recognized schools in the province in which you will reside?  
Yes  No

Assets (describe whether real property, business, cash in bank, etc.)

Description	Value

Proposed mode of travel

If your application is approved, at what port do you propose to enter Canada?

DATE:

IMM. 463

Signature of Applicant

# L'IMMIGRATION SUD-ASIATIQUE AU CANADA

RATNA GHOSH

---

Ratna Ghosh est titulaire de la chaire Macdonald des sciences de l'éducation et de la chaire James McGill et était la première doyenne de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université McGill. L'édition canadienne du *Times Magazine* du 13 octobre 2003 l'a désignée comme l'autorité canadienne en matière de philosophie et de pratiques pédagogiques multiculturelles. Ratna Ghosh est membre de l'Ordre du Canada et membre de la Société royale du Canada. Elle a reçu plusieurs prix et distinctions, dont le Prix du leadership en internationalisation du Bureau canadien de l'éducation internationale (2002) et le prix Femmes de mérite du Y des femmes de Montréal (1996). Elle a publié des textes au sujet des Sud-Asiatiques au Canada et elle travaille présentement sur un livre avec des collègues au sujet des Sud-Asiatiques au Québec.

En tant que nation, le Canada est un pays d'immigration relativement jeune qui a d'abord été occupé par les colons français et britanniques – bien que les populations autochtones aient une longue histoire. Le pays a été construit par des immigrants qui sont venus de tous les continents au cours de différentes périodes. Les politiques d'immigration racistes ont tenus les immigrants non-blancs à l'écart pendant les grands mouvements d'immigration du début du 20<sup>e</sup> siècle – ces politiques étaient particulièrement discriminatoires envers les immigrants chinois et indiens, et ceci malgré le fait que ces derniers fassent parti de l'Empire britannique. Ironiquement, les habitants de l'Asie du Sud sont maintenant la plus grande source d'immigrants vers le Canada. Selon les données du recensement de 2011, sur une population totale de 33,476,688, presque 5% (1,615,145) des Canadiens sont originaires de l'Asie du sud, faisant en sorte qu'ils sont

le plus grand groupe de minorité visible au Canada (Statistique Canada, 2011).

Avec la croissance de leur population, la contribution et l'influence de la communauté des Asiatiques du sud (AS) ont considérablement augmenté durant les dernières années. Actuellement, 19 Canadiens originaires de l'Asie du sud représentent différents électeurs au parlement du Canada, et quatre d'eux sont des ministres de cabinet au sein du gouvernement de Justin Trudeau. Ils ont laissé leur marque en tant qu'écrivains et artistes, scientifiques, professeurs universitaires et enseignants, professionnels du maintien de l'ordre, avocats, ingénieurs et docteurs, ainsi qu'en tant que travailleurs sociaux, philanthropes et organisateurs communautaires. Ils ont récolté des prix dans divers domaines, notamment dans les arts (par exemple le Prix Booker), les sciences (par exemple le Prix Killam), en affaires

(on retrouve plusieurs PDG), et plusieurs d'entre eux ont également obtenu une reconnaissance pour leurs réalisations remarquables en recevant l'Ordre du Canada.

Le terme Asiatique du sud (AS) dénote une identité géographique plutôt qu'un groupe homogène. Originaires du sous-continent indien, le groupe des Asiatiques du sud comprend les gens de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Bhoutan et du Népal. Ils forment un groupe très hétérogène pour ce qui en est de leurs différences en matière de culture, d'ethnicité, de langue, de religion, de caste et de classe. Ils se sont établis principalement dans les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, mais sont concentrés dans les régions métropolitaines de Toronto, Vancouver, Calgary, Montréal et Edmonton.

## IMMIGRATION

Attirer des immigrants au Canada était une priorité du gouvernement après la Confédération de 1867 et bien que la politique soit soi-disant « ouverte », les gens d'origine européenne étaient privilégiés. Les individus non-blancs n'étaient pas explicitement interdits d'entrer au Canada, mais plusieurs mesures étaient utilisées afin de les garder à l'écart, dont le raisonnement que les gens provenant de climats plus chauds étaient « inadaptés pour le climat canadien ».

Bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'information à propos des premiers Asiatiques du sud venus au Canada, nous savons qu'un petit nombre de Sikhs ont été les premiers à débarquer à Vancouver. Entre 1907-1908, près de 5000 Asiatiques du sud sont entrés au Canada (Jain, 1971) et la plupart de ces

immigrants ont trouvé du travail sur les sites de construction du chemin de fer, dans l'industrie forestière et sur des fermes (Ramcharan, 1982). Au cours du début du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs provinces canadiennes possédaient des lois qui restreignaient les droits civiques des Indiens, les empêchant de voter ou d'exercer toute fonction publique. Ils occupaient des emplois qui étaient socialement, culturellement et racialement inférieurs en matière de statut et prestige que ceux qu'occupaient les Blancs. Depuis, les tendances migratoires des Asiatiques du sud ont connu des variations majeures selon les changements dans les politiques de l'immigration.

Le sentiment anti-asiatique de la population blanche et les politiques de l'immigration racistes au niveau fédéral ont entravé l'entrée des AS au Canada — ainsi seulement 760 AS ont immigré au Canada entre 1920 et 1943, et il n'y avait que 6 111 individus venus de ce sous-continent en 1942 (Jain, 1971).

La première tentative de restriction de l'immigration de personnes de l'Inde de la part du gouvernement a été l'adoption du règlement sur le voyage continu en 1908. Cette mesure interdisait aux bateaux de faire un arrêt entre le pays d'origine et le Canada, ce qui était une façon indirecte d'empêcher l'arrivée d'Indiens étant donné que le gouvernement canadien ne pouvait pas avoir une loi qui interdisait explicitement l'immigration d'individus qui habitaient dans l'Empire britannique.

Malgré l'exigence des services d'immigration du Canada d'arriver au pays par « voyage continu », en mai 1814 plusieurs Indiens ont loué un bateau japonais nommé le Komagatamaru et ont fait le voyage de Hong Kong à Vancouver sans interruption. Les

autorités ont interdit aux 376 passagers (Hindous, Sikhs et Musulmans) de débarquer une fois arrivés. Plusieurs individus sont morts durant le voyage à cause du manque de nourriture et des conditions non sanitaires, mais le bateau fut contraint de repartir vers l'Inde, où 20 autres personnes sont mortes lors d'un affrontement avec la police coloniale. Ces politiques d'exclusion visaient les Asiatiques à un moment où l'immigration vers le Canada était très forte.

Les sentiments discriminatoires envers ces gens de couleur empêchaient de voir leur complexité et hétérogénéité, et, malgré leur diversité, ils ont tous été regroupés sous le terme générique « hindou », bien que la majorité des premiers Asiatiques du sud appartenait à la religion sikh. Depuis quelques temps, nous appelons ce groupe les « Asiatiques du sud », leur attribuant une identité géographique et les définissant par leur appartenance à une « minorité visible » par le gouvernement canadien. La visibilité des Asiatiques du sud se dénote par la couleur plus foncée de leurs peaux — bien que cette couleur puisse varier de très pale à très foncée, et les classifications raciales incluent des catégories telles que caucasoïde et mongoloïde.

C'est lors de la fin du règne britannique en Inde, en 1947, et la naissance du Pakistan de l'Est (maintenant le Bangladesh) et du Pakistan de l'Ouest que les Asiatiques du sud ont pu demander la citoyenneté canadienne, qu'ils ont obtenu le droit de vote et qu'ils ont eu le droit d'exercer des fonctions publiques. Durant l'époque suivant 1945, l'immigration est venue à être considérée comme un moyen important de stimuler l'économie. Les avantages économiques ont guidé la suppression des clauses discriminatoires dans les *lois sur l'im-*

*migration* en 1952, 1962 et 1967, puis la Loi sur l'immigration a mis fin au critère racial lors de la sélection d'immigrants. Cette loi a introduit le système de points d'appréciation — un système qui est axé sur les caractéristiques personnelles, sociales et professionnelles, telles que la santé, l'éducation, et les compétences professionnelles, avec une priorité accordée aux immigrants hautement qualifiés. Les AS hautement qualifiés ont bénéficié du système de points d'appréciation, alors que plusieurs ont fait venir leurs parents et autres membres de leur famille au pays sous la clause de la réunification familiale. Plus de 100 000 immigrants de l'Asie du sud, en majorité des professionnels, sont venus au Canada entre 1967 et 1975. Toutefois, durant les années 1970, plusieurs individus d'origine sud asiatique sont également arrivés au Canada à partir de pays tels que le Ouganda, les îles des Caraïbes et le Fidji. À partir des années 1980, la population sud asiatique venait principalement du sous-continent. Les Tamouls du Sri Lanka se trouvaient au cinquième rang en termes de nombre d'immigrants au Canada dans les années 1980 — c'est donc au Canada que demeurait la plus importante portion de Tamouls (140 000) du monde occidental. Plusieurs individus originaires de l'Asie du sud ont trouvé refuge sous la catégorie de réfugiés, particulièrement après la Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés de 2010.

Traditionnellement, les immigrants de l'Asie du sud sont plus près de la communauté anglophone que de la communauté francophone à cause de leur expérience sous l'Empire britannique et de leur connaissance de l'anglais. Alors qu'il y a eu certaines petites régions colonisées par des français en Inde, la plupart des Asiatiques du sud ne parlent pas le français bien qu'ils soient multilin-

gues et connaissent différentes langues sud asiatiques. L'apprentissage d'une nouvelle langue en âge adulte ajoute simplement une autre difficulté à leur expérience déjà difficile de déracinement d'un pays pour s'intégrer à une culture occidentale qui est plutôt différente de la leur. Il n'est pas surprenant qu'ils aient eu tendance à immigrer vers les provinces anglophones où ils n'avaient pas à apprendre le français puisqu'ils pouvaient vivre aisément en anglais.

## QUÉBEC

Au Québec, l'affirmation du nationalisme et le statut majoritaire de la communauté francophone dans les années 1960 a eu un effet significatif sur les AS. Plusieurs mesures politiques ont été adoptées, notamment une loi sur la langue qui fait en sorte que le français est la langue officielle et obligatoire pour l'enseignement et l'obtention d'un emploi; le rôle du Québec dans la sélection indépendante d'immigrants qui accorde une priorité aux francophones; la politique interculturelle du Québec qui cadre la diversité dans un contexte francophone alors que la Loi sur le multiculturalisme du Canada favorise l'égalité des chances pour tous les Canadiens (bien que, dans les fait, c'est l'anglais qui en est la langue de choix). De plus, l'accent que le Québec met sur la laïcité a eu une influence sur les attitudes sociales envers les Asiatiques du sud de différentes religions.

## LES ASIATIQUES DU SUD AUJOURD'HUI

Généralement, au Canada, malgré le fait que certains AS occupent des positions prestigieuses dans divers domaines, en tant que minorité visible, les AS font face à des difficultés lors de la recherche

d'emploi. La population d'AS a des niveaux plus élevés de scolarisation, mais connaît des niveaux d'emploi plus faible que la majorité blanche. Les femmes sud asiatiques en particulier font face à plus de problèmes que les hommes et sont souvent sous-employées bien qu'elles aient terminés des études avancées.

Les immigrants de l'Asie du sud actuels ne peuvent plus être classifiés selon des critères ethniques ou culturels. Leurs origines complexes se croisent et se chevauchent sur plusieurs fronts. Par exemple, les Hindous peuvent être de l'Inde, du Bangladesh, du Sri Lanka ou du Népal; les musulmans sont, pour la plupart, de l'Inde, du Pakistan ou du Bangladesh; les catholiques sont majoritairement de l'Inde ou du Sri Lanka; les Sikhs sont originaires de l'Inde bien qu'ils puissent venir au Québec à partir de l'Afrique de l'est ou d'autres régions.

La mondialisation et la technologie rendent les expériences des immigrants actuels très différentes de celles des premiers immigrants. Le mouvement multidirectionnel de différents types de gens (par exemple, les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile); les changements technologiques rapides (par exemple, Skype et les médias sociaux); l'accès facile à l'information à travers l'univers numérique (par exemple, les magazines et journaux en ligne); les transactions financières sur le marché mondialisé (Ghosh, McAndrew & Babei, en revue) transposent les communautés diasporiques actuelles dans un monde «entre-les-deux» (Srinivasan et Pyati 2007: 1735) qui leur permettent de négocier des formes et des identités culturelles. La plupart des immigrants de l'Asie du sud sont très dépendants sur les nouvelles technologies pour maintenir leur vie culturelle et les réseaux sociaux de leurs pays

d'origine et ainsi les hiérarchies traditionnelles liées à l'ethnicité et à la classe peuvent désormais être maintenues au Canada.

Même si les Sud-Asiatiques ont anciennement été empêchés de venir au Canada, celui-ci se trouve maintenant à être un des pays leur est des plus séduisants en termes d'immigration étant donné l'ouverture qu'on y retrouve envers toutes les cultures, la compassion envers les réfugiés et les fortes valeurs démocratiques qu'on y retrouve, surtout en ces temps chaotiques.

#### RÉFÉRENCES

GHOSH, R., MCANDREW, M., BABAEI, M. (in review). The Context of Reception in Bakhshaei, M., McAndrew, M., & Ghosh, R. (eds) *South Asians in Québec*.

JAIN, SUSHIL KUMAR. 1971. *East Indians in Canada*. P. H. Klop.

RAMCHARAN, S. 1982. *Racism: Nonwhites in Canada*. Toronto, ON: Butterworths.

SRINIVASAN, R., and PYATI, A. 2007. Diasporic information environments: Reframing immigrant-focused information research. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 58: 1734-1744.

Statistics Canada. 2011. *The Canadian Population in 2011: Population Counts and Growth*. Catalogue number 98-310-X-2011001 in Statistics Canada [database online]. Ottawa.

# S'ÉTABLIR AU NORD DE LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE : LES CANADIENS D'ORIGINE LATINO-AMÉRICAINE ET LE CAS PARTICULIER DU QUÉBEC<sup>1</sup>

VICTOR ARMONY

---

Victor Armony est professeur du FQRSC (Fonds de recherche du Québec - société et culture), le directeur des études du premier cycle au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal et professeur adjoint au département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa. Il est également le rédacteur en chef de la *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, le directeur de l'Observatoire des Amériques à l'Université du Québec à Montréal, le directeur de recherche à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie, un membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des études latino-américaines et des Caraïbes, et le codirecteur de l'axe de recherche (axe IV) du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ).

Le cas des Canadiens d'origine latino-américaine offre une occasion exceptionnelle d'examiner et de comparer comment les communautés minoritaires sont formées et transformées dans différentes sociétés d'accueil. Ces communautés sont façonnées différemment selon leur contexte social, et le Canada est un exemple particulièrement pertinent à cet égard en raison des deux environnements culturels dominants — basés sur des configurations politiques et territoriales — à l'intérieur du même pays : une majorité canadienne anglophone à l'échelle nationale et une majorité québécoise

francophone dans la province qui se classe au deuxième rang au niveau de la population. En effet, l'étude des Canadiens d'origine latino-américaine peut nous fournir une perspective unique sur la citoyenneté telle que vécue par des individus appartenant à une diaspora, alors que cette population en croissance rapide s'installe et se développe en tant que partie intégrante d'une société multiethnique immigrante. De plus, il s'agit d'une société dont l'État est fortement décentralisé, qui possède un caractère bilingue protégé par la Constitution, et qui est marquée par la présence d'un grand nombre de

---

1 Les résultats de sondage trouvés dans ce texte proviennent d'un projet de recherche financé par le Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. Les données ont été recueillies en collaboration avec Sébastien Arcand (HEC Montréal), avec l'appui de la Chambre de commerce latino-américaine du Québec grâce à un don du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

communautés autochtones, dont les revendications sont reconnues sur la base de leur propre culture distincte. Il n'est donc pas étonnant que, comparativement à la plupart des autres pays, le Canada projette une identité centrale moins forte et que sa vie collective soit conceptualisée, en grande partie, par le phénomène de « nations à l'intérieur de la nation ». De plus, étant donné que les liens sont plus serrés entre les Amériques, le Canada jouit d'une position très particulière et souvent sous-estimée en tant que grand pays qui ne fait pas partie du système d'opposition États-Unis/Amérique latine qui sous-tend la façon dont la réalité hémisphérique est communément conçue. C'est pour cette raison que l'étude des Canadiens d'origine latino-américaine peut enrichir la réflexion à propos de la formation de la diaspora latine d'une manière qui n'est pas nécessairement liée à un État-nation unique et fort ou qui fait l'objet d'un cadre culturel hégémonique.

Les Canadiens d'origine latino-américaine se sont établis ici au cours de plusieurs décennies — ceci ne s'est pas produit de façon graduelle, mais plutôt à travers l'arrivée de plusieurs vagues d'immigrants. Entre les années 1970 et 1990, la plupart des immigrants de l'Amérique latine venaient au Canada pour des motifs politiques (c.-à-d. fuyant la dictature militaire de l'Amérique du Sud et les guerres civiles de l'Amérique centrale). Cependant, depuis les années 1990, et de façon encore plus évidente durant les décennies suivantes, la plupart des individus originaires de l'Amérique latine au Canada ont été admis sous la « catégorie économique » : 70 % en 2012. Ceci signifie qu'en termes généraux, ils ont reçu la résidence permanente grâce à leur « potentiel d'employabilité » en tant que « travailleurs qualifiés » au Canada, un statut qui leur est accordé selon leur niveau de scolarisation, leur expérience

professionnelle démontrable dans les « professions admissibles », et leurs connaissances suffisantes des langues officielles, entre autres facteurs. Toutefois, l'origine de classe surtout moyenne des Latino-Canadiens ne se traduit pas nécessairement en un statut socioéconomique plus élevé une fois établi dans la société d'accueil : le taux de personnes à faible revenu est plus élevé chez les Latino-Américains que chez les autres groupes d'immigrants (exception faite des Canadiens noirs et arabes) et, curieusement, cet écart est beaucoup plus grand au Québec. Comme groupe minoritaire, les Latino-Canadiens ont les revenus moyens les plus faibles : 26 241\$ (dollars canadiens, 2006) comparativement à 28 231\$ pour les Canadiens noirs, 29 441\$ pour les Canadiens arabes et 31 102\$ pour les Canadiens de l'Asie du Sud. Toutefois, le taux de chômage est plus faible parmi les Latino-Américains (9%) que parmi les Canadiens noirs (10,6%) et les Arabes (13%), un fait qui semble confirmer les données qualitatives suggérant que les Latino-Canadiens sont plus enclins à accepter des emplois offrant des salaires plus faibles ou du travail au noir. Cette tendance se manifeste également parmi les Latino-Américains hautement scolarisés (avec des diplômes universitaires) : leur salaire moyen est de 42 636\$ (32 836\$ au Québec), alors que le revenu moyen pour tous les travailleurs appartenant à un groupe minoritaire possédant un diplôme universitaire est de 47 113\$ (39 582\$ au Québec).

Si nous considérons la définition la plus étroite possible et que nous définissons un « Latino-Américain » comme toute personne née dans un pays de l'Amérique latine (c'est-à-dire, les immigrants de la première génération), nous pouvons constater que ce groupe représente tout juste 6% de tous les immi-

grants au Canada. Toutefois, son taux de croissance est environ trois fois plus fort que celui de la population immigrante générale (32 c. 10% entre 1995 et 2001; 47 c. 12,7% entre 2001 et 2006; 49 c. 12,9% entre 2006 et 2011), à cause de la part accrue des nouveaux arrivants de l'Amérique latine, la plupart étant arrivés de la Colombie, du Mexique, du Pérou et du Salvador au cours des quinze dernières années. Curieusement, les Latino-Américains représentent près de 11% de tous les immigrants au Québec; ils représentent donc proportionnellement le double de la taille de cette communauté au niveau national. Étant donné cet influx, la population latino-américaine au Canada, par rapport à ses origines nationales, reflète une diversité beaucoup plus vaste que celle que l'on peut observer aux États-Unis, où 63% des Hispano-Américains déclarent avoir des origines mexicaines, 9,3% des origines portoricaines, et 3,5% des origines cubaines. Au Canada, trois nationalités principales – mexicaine, colombienne et salvadorienne – représentent seulement, respectivement, 17,8%, 14,2% et 11,9% de la population latine totale. Nous devons également garder à l'esprit que sept Colombiens sur dix (l'origine prédominante parmi la première génération de Latino-Canadiens) ont immigré après 2001, ce qui fait de cette communauté une communauté considérablement jeune. Sur une plus longue période de temps, le taux de croissance de la population latine au Canada est encore plus frappant: par exemple, entre 1971 et 2011, le nombre d'individus ayant l'espagnol comme langue maternelle a plus que décuplé à Toronto (7 155 et 75 305 respectivement) et à Montréal (8210 et 82 953). En bref, les Latino-Canadiens sont un groupe qui est relativement nouveau et encore en formation, et qui grandit rapidement, surtout dans la province francophone du Québec.

Des données provenant du recensement de 2006 démontrent que le deux tiers des individus qui ont signalé appartenir à une origine ethnique de l'Amérique latine (suite à une question portant sur leur ascendance) se sont aussi identifié comme étant membres de la communauté latino-américaine (dans une question sur les soi-disant « minorités visibles », c.-à-d. les individus non blancs). L'autre tiers est distribué comme ceci (selon les catégories définies par Statistique Canada): 29% « pas une minorité visible », 2% « noir », 1% « autochtone » et 2% « minorité visible multiple ». Mais ces proportions peuvent varier grandement lorsque nous prenons en considération les originales nationales. Les immigrants qui déclarent que leur nationalité d'origine est de l'Amérique centrale (les Salvadoriens, Nicaraguayens, Guatémaltèques, et Honduriens) sont plus enclins à se considérer comme étant des membres de la minorité des Latino-Américains (80% ou plus), et ceux provenant du Cône Sud (Paraguayens, Brésiliens, Argentins, Uruguayens) ne s'identifient généralement pas en ces termes (43% ou moins). Les Vénézuéliens et les Mexicains se trouvent quelque part au milieu (51 à 53%). Une autre différence se marque lorsque l'on compare les Latino-Américains de la première génération (nés à l'étranger) et leurs enfants (la seconde génération): alors que 83% d'immigrants latino-américains se déclarent comme étant des membres de communautés minoritaires, seulement 56% de la seconde génération de Latino-Américains s'identifient comme tels. Il va sans dire que ces résultats sont impossibles à comparer aux données des États-Unis. Les concepts et la représentation sociale (par ex de la « race », de « Latino », etc.) sont extrêmement différents, comme le sont les politiques et les approches méthodologiques à la diversité ethnique déployés par les agences gouvernementales

dans les deux pays. Mais ce contraste peut quand même être utile comme moyen d'explorer les différentes formes de la «Latinicité» se développant dans le contexte nord-américain. D'un autre côté, il est aussi possible de spéculer que la réalité latino-américaine aux États-Unis est si importante — et elle va le devenir encore plus à l'avenir — que les Latino-Américains du Canada vont éventuellement se tourner vers le modèle de panethnicité des États-Unis. Si le multiculturalisme anglo-américain, de même que l'approche envers les relations raciales anglo-américaines, gagne du terrain au Canada anglophone, que va-t-il advenir des Latino-Américains québécois? Vont-ils suivre la tendance continentale, vont-ils s'assimiler dans la société québécoise, ou vont-ils créer un autre mode d'identité diasporique? Est-ce que la proximité linguistique peut jouer un rôle dans ces affinités culturelles et politiques?

Des données de sondage sur les Latino-Américains au Canada montrent que la proportion relative de ceux qui déclarent l'espagnol comme langue maternelle est influencée par leur lieu de résidence: près du tiers (32,1%) des Canadiens qui ont l'espagnol comme « première langue apprise à la maison durant l'enfance et encore comprise par l'individu » (tel que défini par Statistique Canada) vivent au Québec, mais la proportion d'immigrants nés en Amérique latine dans cette province est de 28,5% (si nous excluons les Brésiliens parlant le portugais). Cet écart de cinq points de pourcentage pourrait signifier qu'il y a un plus fort taux de conservation de la langue espagnole parmi les Latino-Américains au Québec. Les Québécois francophones semblent, pour leur part, avoir une prédilection pour l'apprentissage de l'espagnol comme seconde langue. D'un autre côté, un phénomène intrigant se dessine

lorsque nous tentons de prendre en compte la perception de soi des Latino-Américains au Québec comme étant des membres d'une « minorité visible »: les immigrants qui sont nés dans un pays de l'Amérique latine et qui vivent au Québec représentent 27,8% de la population immigrante de l'Amérique latine totale au pays, mais ils représentent 30,8% de tous les Latino-Américains de première génération au pays, tel que mesuré par Statistique Canada. Cet écart de trois points de pourcentage pourrait nous indiquer un sentiment d'appartenance plus fort envers une « minorité » au sein de la province francophone. En d'autres mots, le sentiment de communauté est affecté par la façon dont la société d'accueil conçoit les relations intragroupes et hors groupe. La proximité culturelle et linguistique ne se traduit pas nécessairement par une disparition des barrières entre les groupes.

Des données provenant de groupes de discussions montrent que les immigrants latino-américains au Québec sont généralement conscients de l'idée de l'« affinité culturelle » entre eux et la société francophone. Cette affinité est parfois perçue comme étant réelle (par ex, la proximité linguistique, le catholicisme, etc.), et parfois elle est rejetée comme étant un mythe (les Québécois étant perçu comme étant aussi « froids », « superficiels », « matérialistes » et « individualistes » que les autres Nord-américains, contrairement aux Latino-Américains). Ironiquement, lorsque le Québec est considéré comme étant culturellement et politiquement proche de l'Amérique latine, certains immigrants d'origine latino-américaine expriment une préférence envers le monde « anglo » à cause de son économie plus dynamique, de ses libertés individuelles plus vastes, et de son approche pragmatique (alors que le Québec est considéré comme ressemblant davantage à l'Amé-

rique latine : corrompu, accablé par la bureaucratie, guidé par l'idéologie, etc.). Selon eux, les «Anglos» seraient plus ouverts envers l'«Autre» que les «Francos» et offriraient davantage de possibilités aux minorités et aux immigrants. Les Latino-Américains sont également enclins à rapidement noter que les «ghettos» communautaires — c.-à-d. trop de «multiculturalisme» — ne sont pas socialement acceptables au Québec, et que l'intégration (notamment l'apprentissage de la langue) est considérée être un devoir civique. La réalité du trilinguisme (l'espagnol comme langue maternelle, plus l'anglais et le français comme nécessaire à l'embauche) est parfois considérée comme un fardeau, mais plusieurs le perçoivent comme un avantage, particulièrement pour leurs enfants. Mais, même s'ils critiquent les travers de la société québécoise, les Latino-Américains perçoivent quand même les avantages de leur affinité culturelle avec les Québécois : la population francophone possède généralement des «stéréotypes positifs» à propos des Latino-Américains, qu'ils considèrent comme étant des citoyens fiables, travailleurs et honnêtes (particulièrement lorsque comparés à d'autres groupes qui sont moins bien perçus).

En conclusion, si l'approche nord-américaine a besoin de prendre en compte une réalité basée sur deux pays (États-Unis/Canada), il pourrait être considéré que, dans les faits, il y a réellement trois sociétés d'accueil à prendre en considération. Le Canada possède une politique nationale sur le multiculturalisme en vigueur depuis les années 1970, alors que le Québec a établi une politique «interculturelle» officielle (qui se rapproche des modèles européens d'assimilation/sécularisation) associée à une culture publique plus collectiviste et centrée sur l'État. Le Canada a une politique fédérale sur

l'immigration basée sur un système de point d'appréciation ouverte à tous les postulants qui est axée sur les facteurs économiques, alors que le Québec s'occupe de la sélection de ses propres «travailleurs qualifiés» (70% de tous les immigrants) avec un système similaire, mais qui comporte une pondération différente accordée aux compétences linguistiques (accordant une préférence à la langue française) et à d'autres priorités (tels que les besoins du marché du travail provincial). En général, les principaux pays d'origine des immigrants au Canada en 2012 étaient la Chine, les Philippines, l'Inde, le Pakistan et les États-Unis, alors qu'au Québec, c'était la Chine, la France, l'Haïti, l'Algérie et le Maroc. Naturellement, étant donné ces origines nationales, les plus grandes minorités au Canada anglais sont les Asiatiques du Sud et les Chinois, alors qu'au Québec, c'est les Noirs, les Arabes et... les Latino-Américains. Les langues non officielles les plus parlées au Canada anglais sont le cantonais, le punjabi et le mandarin, alors qu'au Québec, les langues les plus parlées sont l'arabe et... l'espagnol. En bref, sur la base des tendances en immigration actuelles, même si nous mettons de côté les différences linguistiques et institutionnelles, le tissu social même du Québec démarque cette province de toutes les autres, et les Latino-Américains peuvent bien jouer un rôle significatif dans son évolution future.

## QUITTER UN PAYS AVEC DES LIMITES ET FAIRE SA PLACE DANS UNE NATION D'ADOPTION

FARID ROHANI

---

M. Rohani est le président émérite de l'Institut Laurier, un organisme de Vancouver fondé en 1989 dont l'objectif est l'avancement et la diffusion de connaissances sur les répercussions économiques et sociales de la diversité canadienne.

Nous pouvons consulter toutes les statistiques, toutes les données et tous les chiffres concernant l'état du multiculturalisme dans ce pays – tout en espérant, sans doute, que l'information nous persuade à nous aligner avec l'un ou l'autre des côtés du débat sur les différentes problématiques entourant les immigrants et les politiques de l'immigration au Canada. Toutefois, en fin de compte, ce que nous ne devons pas oublier lorsque nous tentons de définir le caractère de ce pays sont les histoires de ces immigrants et de leurs contributions à ce pays. Elles portent toutes sur la façon dont ils se taillent une place au cœur d'une nation qui les a adoptés, comment ils ont grandi en étant au service de ce pays et comment ils continuent à se développer en tant que Canadiens.

Quitter un lieu et traverser le globe – sillonner les océans pour arriver à un endroit avec des possibilités illimitées – ceci est l'histoire de mon arrivée au

Canada. Je la partage avec vous en souvenir de tous ceux qui m'ont aidé à devenir une partie du Canada.

Mon père m'avait dit qu'il ne voyait pas d'avenir pour nous en Iran; il avait le pressentiment que nous ne serions pas en sécurité en tant que membres de la foi bahaï et qu'une vague de changements se dessinait à l'horizon. C'est pourquoi il m'envoya, à l'âge de 11 ans, rejoindre la famille accueillante et aimante de son frère à Victoria, en Colombie-Britannique. La famille venait tout juste de quitter Montréal (parce que mon oncle jugeait le climat trop froid) pour s'installer à Victoria, qu'il imaginait être la Californie du Canada.

C'est toujours difficile pour un jeune enfant de se retrouver dans un pays inconnu – je ne connaissais pas les jeux auxquels mes pairs jouaient, les émissions télévisées populaires, la musique qu'il fallait écouter pour être cool. Les enfants du voisi-

nage nous observaient par-dessus les buissons et s'imaginaient que ces petits immigrants étaient des chasseurs de têtes (les émissions télé comme Gilligan's Island n'aidaient pas à cet égard). Nous les regardions à notre tour, nous demandant pourquoi ils nous regardaient. Cela n'avait pas pris trop de temps pour que Madame Reilly nous visite et nous présente à ses enfants, et l'amitié qui s'est créée avec les membres de cette famille dure à ce jour. Chaque souvenir est un grand trésor.

Ce qui s'est gravé profondément dans mon esprit à cette époque était les récits empreints de sacrifices réalisés par la génération antécédente. Ils m'enseignèrent, à mon arrivée au Canada, à propos du combat de ces individus qui ont pris parti à une guerre visant à prouver qu'aucune race n'est supérieure à l'autre, et que les efforts et la persévérance allaient me définir dans mon nouveau pays. Cela a été ma première leçon sur ce qui est une valeur essentiellement canadienne : qu'aucune race ou religion n'est supérieure à une autre, et que tout préjugé que nous pouvons porter est une trahison face aux sacrifices qui ont été réalisés pour bâtir ce pays.

Cela ne m'a pas pris trop de temps pour m'adapter, me faire des amis, terminer mon secondaire, me trouver une copine et me rendre compte que je fais partie de la communauté. Ces premiers temps sont de bons souvenirs de mes amis et de nos aventures du secondaire.

Ce que mon regretté oncle a ancré en nous était le fait que ce pays est le *nôtre*. Nous devons être productifs, ne pas être passifs ; nous devons planter nos racines, contribuer, aller de l'avant. Et sa leçon la plus valable a été que nous devons prendre notre place dans ce pays, en prendre soin comme si

c'était notre maison et prendre part à sa croissance, même avec de petites contributions, nous exprimer lorsque nous percevons des injustices et ne pas rester immobiles.

Après le secondaire, j'ai voyagé à travers les États-Unis pendant deux ans. J'ai appris plusieurs leçons valables que seuls les voyages enseignent, et j'ai remarqué beaucoup de différences entre les États-Unis et le Canada. Dans le Dakota du Sud, j'ai vu les Premières Nations d'un autre angle, qui était complètement différent des impressions que j'avais dérivé des films de cowboys. Au Texas, au Nebraska et en Californie, j'ai été témoin de la gentillesse pour laquelle les Américains sont connus, mais je ne me suis jamais senti aussi bien qu'au Canada. Tout le monde me demandait d'où je venais ; au Canada, c'est une question qui ne m'était plus posée.

Lorsque la Révolution iranienne a forcé mes parents à déménager au Canada, j'ai dû revenir dans ce pays.

Mon père est arrivé avec une enveloppe dans sa poche qui contenait un mandat pour son arrestation et son exécution — il était le numéro 31 sur une liste de 50 noms, le tout premier ordre d'un tribunal révolutionnaire qui énumérait les individus les plus recherchés du régime Pahlavi. Mon père et les autres n'étaient recherchés pour aucune autre raison que le fait d'avoir un lien avec le régime précédent. Il m'a dit que la moitié des personnes sur cette liste avaient été exécutées, qu'un ou deux de ses amis se trouvant sur cette liste avaient été assassinés à Paris et qu'il ne se sentait en sécurité qu'au Canada. Il nous a dit que nous n'avions pas de temps à perdre, que nous devons planter nos racines et nous investir dans la communauté.

Il a commencé dès son arrivée et a travaillé très fort. Il disait toujours que les gens productifs sont productifs tout le temps, peu importe où ils sont, en ajoutant que nous venions d'une grande culture et que nous devions le prouver en montrant l'exemple et en ajoutant quelque chose d'extraordinaire à ce pays qui nous a accueillis. Lentement, il s'est installé, mes sœurs se sont mariées, et la vie continua son cours. Les Rohani de la première génération ont épousé d'autres Persans. Le souhait de ma grand-mère était qu'un de ses petits-enfants épouse un Canadien ou une Canadienne aux yeux bleus. Cela n'a pas pris de temps pour que Saied, mon cousin, marie Gretchen Edwards, la fille d'un amiral canadien, réalisant ainsi son souhait. Ils ont des enfants magnifiques.

J'ai rencontré mon épouse lors d'un évènement commémoratif pour ses oncles qui avaient été tués par le régime iranien. On avait offert à ces trois membres de la famille la possibilité de renier leur foi bahaïe et de revenir à leurs racines juives. Ils refusèrent.

Sa famille a choisi le Canada au lieu de l'Europe, et tous ses membres sont venus ici. J'ai été le premier non-juif à entrer dans leur famille. Ceci s'est produit il y a 32 ans, et de mon point de vue, cela avait été un mariage mixte — des cultures différentes forcées vers l'exile qui acceptent la nature fondamentalement inclusive de notre nouveau pays, que nous sommes tous canadiens.

Les circonstances jouent un rôle important dans la vie d'un individu — dans les interactions personnelles, dans la vie sociale et dans les affaires. Cela était pareil pour notre vie au Canada.

J'ai eu la chance d'avoir été présenté à un grand Canadien, le regretté Milton Wong, et nous avons longuement discuté à propos des contributions des immigrants à la formation et à l'évolution de ce pays. De l'économie, en passant par l'agriculture dans les Prairies, au développement du chemin de fer qui a finalement uni l'Est avec l'Ouest et a défini le paysage canadien.

Sa passion pour les Premières Nations était contagieuse; cela ne m'a pas pris de temps pour commencer à les considérer comme un immense trésor auquel nous avons la chance d'avoir accès au Canada. Leur philosophie et leur culture accueillantes sont ce que John Ralston Saul allait définir plus tard comme étant les racines de notre Charte des droits et libertés et le troisième pilier de l'histoire du Canada, aux côtés des cultures anglophones et francophones.

Je me suis établi comme objectif de toujours apprécier les contributions des Premières Nations à ce pays qui nous a accueillis, moi et ma famille, et qui nous a permis de prospérer, et de ne jamais oublier leurs sacrifices — tout en résolvant de rester fidèle à leur histoire en tant que premier peuple du Canada.

Notre portrait de famille a changé dramatiquement au fil des nombreuses années de mon mariage. Mon frère a épousé une Canadienne de descendance japonaise, ma mère un homme italien, mon fils une jeune hollandaise. Ma fille fréquente un Canadien d'origine allemande, tous mes nièces et neveux ont épousé des personnes d'une autre origine, et nous en sommes venus à incarner ce que je valorise le plus — nous en sommes venus à réaliser que la différence d'ethnicité est ce qui forme l'identité canadienne, et ce qui nous tient ensemble est l'amour

que nous avons les uns pour les autres et pour le pays qui nous a réunis.

Être un immigrant m'a permis de réussir à plusieurs égards. La chose la plus élémentaire que les immigrants partagent est l'expérience de prendre un risque, de voir des possibilités que les autres ne voient pas nécessairement — de se transplanter, de confronter le fait que les chances sont empiilées contre soi, de surmonter les obstacles et de ne jamais laisser tomber. C'est ce que les immigrants font de mieux, et la prise de risques est ce qui crée l'innovation.

La valeur mise sur l'éducation et l'importance de l'engagement communautaire, le désir de progresser en travaillant fort, le fait de garder la tête basse et de prouver sa valeur avec des résultats sont des valeurs que la plupart des immigrants partagent.

Je n'ai jamais partagé cette attitude que « tout m'est dû » dont certains Canadiens de descendance européenne font preuve et qui s'impose maintenant plus que jamais. Je ne me suis jamais plaint de me faire traiter en étranger. Je n'ai jamais ressenti de racisme : je ne lui ai jamais permis de se manifester. Je savais que ce pays était autant le mien que celui de tous ceux qui étaient ici avant moi.

J'ai parlé et écrit au sujet de choses qui n'étaient pas politiquement correctes, j'ai dirigé des efforts pour éliminer des obstacles, pour remettre en question des tabous, pour aller au cœur de ce que nous avons tous en commun, pour aller visiter une mosquée ou une synagogue, un temple ou un sanctuaire — tout ceci en tant que Canadien « sans trait d'union », afin de trouver et d'accueillir nos différences, et de voir l'unité dans notre diversité.

L'économie du Canada est petite, sa population est modeste et son territoire est vaste. Cet équilibre fragile entre le besoin d'accommoder les changements sociaux et celui d'inviter plus d'individus pour maintenir notre population, stimuler notre économie et prendre soin d'une population vieillissante, doit être pris en charge en faisant appel à la sagesse qui maintient les ponts qui nous ont été confiés par les générations précédentes. Nous devons léguer cette harmonie aux générations futures.